FILIÈRE FRANÇAISE DE GESTION DES DÉCHETS DE L'AGRO FOURNITURE

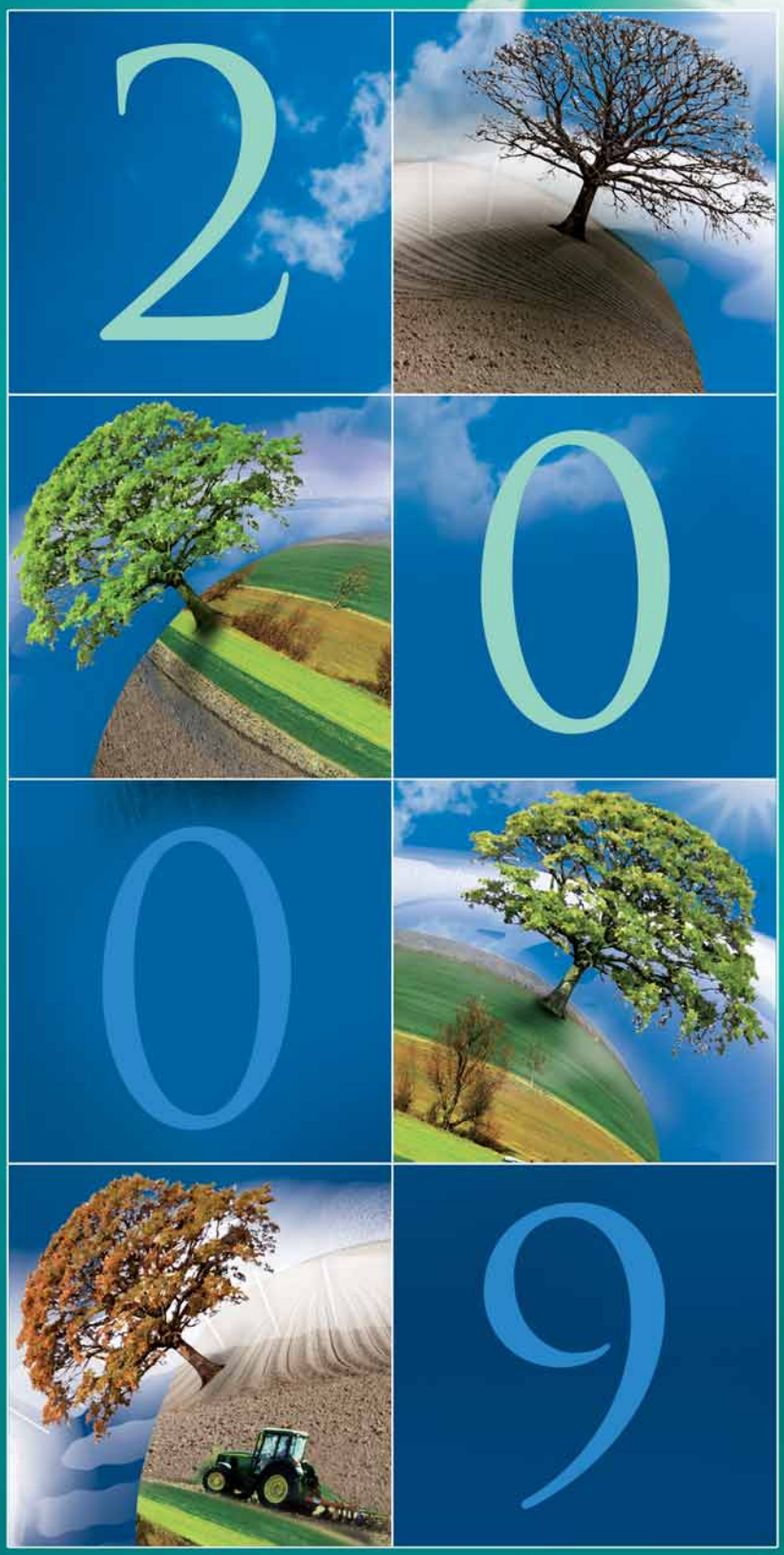

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ADIVALOR®

chiffres clés

41.000
tonnes
de plastiques
à récupérer

66%
des emballages vides
de produits
phytopharmaceutiques
collectés

240
industriels
ou importateurs
contributeurs

230.000
apporteurs
volontaires

4.300
points
de collecte

35%
des big bags
recyclés

1000
distributeurs
partenaires

15.000
tonnes de Films
plastiques usagés
collectés

80%
des stocks
historiques
récupérés

sommaire

04 la filière agricole exemplaire

06 une référence en Europe

08 un périmètre en forte évolution

10 PPNU

11 bidons, fûts, boîtes et sacs

12 films Agricoles Usagés

faits marquants 2009

déc 08
lancement de la nouvelle campagne de communication d'Adivalor sur le thème « ensemble, nous avons plein de ressources »

nov 08
déploiement du nouveau dispositif de récupération des PPNU sur l'ensemble du territoire

oct 08
nouvelles adhésions de fabricants et importateurs de produits phytopharmaceutiques. Plus de 95% des quantités de produits mis en marché contribuent au financement de la filière

janv 09
lancement de la filière des Films Agricoles Usagés

fév 09
stand et conférence au SIMA dans le cadre de l'Espace Bonnes Pratiques
Visite de Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture

mars 09
signature d'une convention entre Adivalor et Ares pour la récupération et les recyclage des emballages de semences et plants

avril 09
Adivalor intervient à l'Assemblée Nationale dans le cadre de l'audition publique sur le thème « l'effet des pesticides sur la santé humaine »

mai 09
Adivalor s'associe au projet européen START qui vise à la mise au point d'un procédé de nettoyage par ventilation des plastiques agricoles usagés

juin 09
Adivalor rejoint le Pôle d'innovation Fruits et Légumes dans un programme d'amélioration des conditions de collecte et de valorisation des films usagés utilisés en maraîchage et en horticulture

juillet 09
Adivalor rejoint le réseau APPEL qui regroupe les éco-entreprises de Rhône-Alpes

août 09
signature d'une convention entre Adivalor et Axe Environnement pour l'élimination des déchets secs issus du procédé Osmoflm

sept 09
premières collectes des emballages vides de semences et plants

14 big bags
15 80% des plastiques recyclés
16 développer et préparer l'avenir
18 accompagner et convaincre
20 les filières partenaires
26 les pouvoirs publics
25 lexique et sommaire des annexes

La filière agricole **exemplaire**

En matière de gestion des déchets, le concept de « responsabilité élargie au producteur » définit le principe de « pollueur-payeur » qui s'applique aux détenteurs de déchets mais également aux distributeurs, fabricants et aux importateurs du produit à l'origine du déchet.
Cette orientation a été confirmée par le Grenelle de l'environnement, qui prévoit (projet de loi Grenelle I, chapitre II, article 41) que " La responsabilité des producteurs sur les déchets issus de leurs produits sera étendue en tenant compte des dispositifs de responsabilité partagée existants, la réduction à la source fortement incitée, la réutilisation et le recyclage facilités ".

Bien avant que cette tendance se dessine, les professionnels de l'agro fourniture ont mis en place, en 2001, une organisation spécifique de gestion des produits phytopharmaceutiques en fin de vie : emballages vides (EVPP) et produits non utilisables (PPNU).

Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre les acteurs privés de l'agro fourniture :

- les utilisateurs, principalement agriculteurs, préparent et entreposent les produits en fin de vie, puis les déposent aux dates et lieux fixés par leurs distributeurs,
- les distributeurs, coopératives et négociants, organisent la collecte, l'entreposage et le regroupement des déchets,
- les metteurs en marché (fabricants, importateurs) financent, via une éco contribution spécifique, le programme d'action d'ADIVALOR.

La filière bénéficie de l'appui des Chambres d'agriculture et d'autres organismes professionnels qui interviennent sur les territoires pour relayer l'information vers les agriculteurs et coordonner l'organisation des collectes.

Créé le 4 juillet 2001 à l'initiative de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), ADIVALOR est une société privée sans but lucratif. Ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise. Société Anonyme Simplifiée (SAS), ADIVALOR a pour actionnaire principal (56% du capital) la société holding COVADA, contrôlée par l'UIPP. Sont également actionnaires les associations professionnelles représentant les distributeurs de produits phytopharmaceutiques (Coop de France-métiers du grain, Fédération du Négoce Agricole, Union des Coopératives INVIVO) et les agriculteurs (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture). L'entrée de l'UPJ (Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts) au capital a permis l'ouverture du dispositif aux professionnels non agricoles (entreprises d'espaces verts, collectivités).

ADIVALOR définit les modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des produits d'agro fourniture en fin de vie. La structure intervient également en amont lors des phases préparatoires et d'organisation. Elle propose aux opérateurs des outils de communication et déploie un programme de recherche et développement visant à améliorer les conditions de récupération et de valorisation des déchets collectés.

ACTIONNARIAT D'ADIVALOR

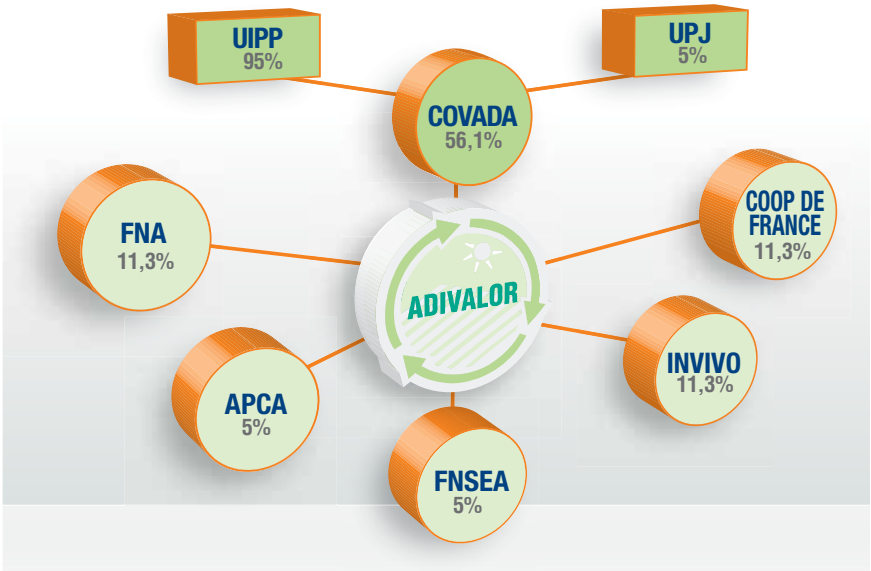

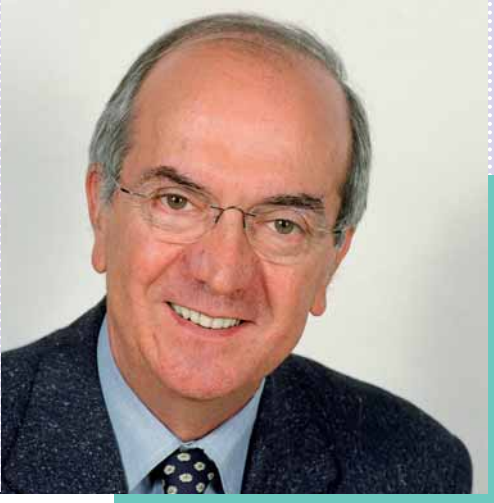

Jacques Dousset, Président d'ADIVALOR

volontaire et pionnier

Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les secteurs de l'agriculture et du recyclage, les professionnels de l'agrofourniture ont réaffirmé leur engagement dans le développement de la gestion des produits en fin de vie.

2009 a vu naitre deux nouveaux dispositifs, l'un dédié à la gestion des films agricoles usagés, l'autre à celui des emballages vides de produits d'hygiène pour l'élevage laitier.
A chaque fois, les clés du succès de ces initiatives volontaires restent constantes : concertation entre les différents acteurs économiques de la filière (agriculteurs, distributeurs, industriels), partenariat étroit avec les acteurs territoriaux (chambres d'agriculture, réseau départemental de la FNSEA, etc.), soutien des pouvoirs publics.

Les orientations du Grenelle de l'environnement et de la directive cadre sur les déchets se traduiront en 2010 par un renforcement de la réglementation pesant sur les filières de gestion des déchets, dites REP (responsabilité élargie des producteurs), et la création de nouvelles filières réglementées.

Les filières ADIVALOR (emballages usagés, films plastiques, produits non utilisables) restent aujourd'hui l'exemple le plus avancé de démarche volontaire, dont les résultats, tant en terme de niveau d'engagement des metteurs en marché que des résultats de collecte, sont conformes aux objectifs définis avec les professionnels et les pouvoirs publics.

Ce constat est encore plus marqué à l'échelle européenne, si l'on considère que la France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à disposer d'une organisation aussi large, dédiée à la gestion de la fin de vie des intrants agricoles.

L'engagement des partenaires du réseau ADIVALOR est une contribution concrète au développement d'une agriculture durable, produisant plus et « mieux », que la société civile appelle de ses vœux.

C'est pour nous, professionnels, un motif légitime de fierté.
Que de chemin parcouru depuis 2001, quand l'industrie de la protection des plantes pris l'initiative de créer ADIVALOR ! Qu'il me soit permis ici de remercier l'ensemble des membres fondateurs d'ADIVALOR, les fabricants et les distributeurs partenaires pour leur engagement sans faille à nos côtés.

" Les filières ADIVALOR restent aujourd'hui l'exemple le plus avancé de démarche volontaire "

Adivalor : une référence en Europe

La France est le seul pays en Europe à disposer d'une organisation nationale ayant vocation à récupérer les principaux déchets d'agro fourniture sur l'ensemble du territoire.
Avec 66% de taux de collecte des EVPP, la France est dans le trio de tête européen avec la Belgique (90%) et l'Allemagne (76%).

Seules la France et la Belgique disposent également d'un système organisé de récupération des PPNU.

Les Pays Bas utilisent le réseau des déchetteries municipales pour récupérer les emballages et produits non utilisables, sans suivi spécifique.

En 2009, la France est le seul pays à proposer, via ADIVALOR, une gestion des autres produits en fin de vie : emballages usagés d'engrais et de semences, films plastiques usagés.

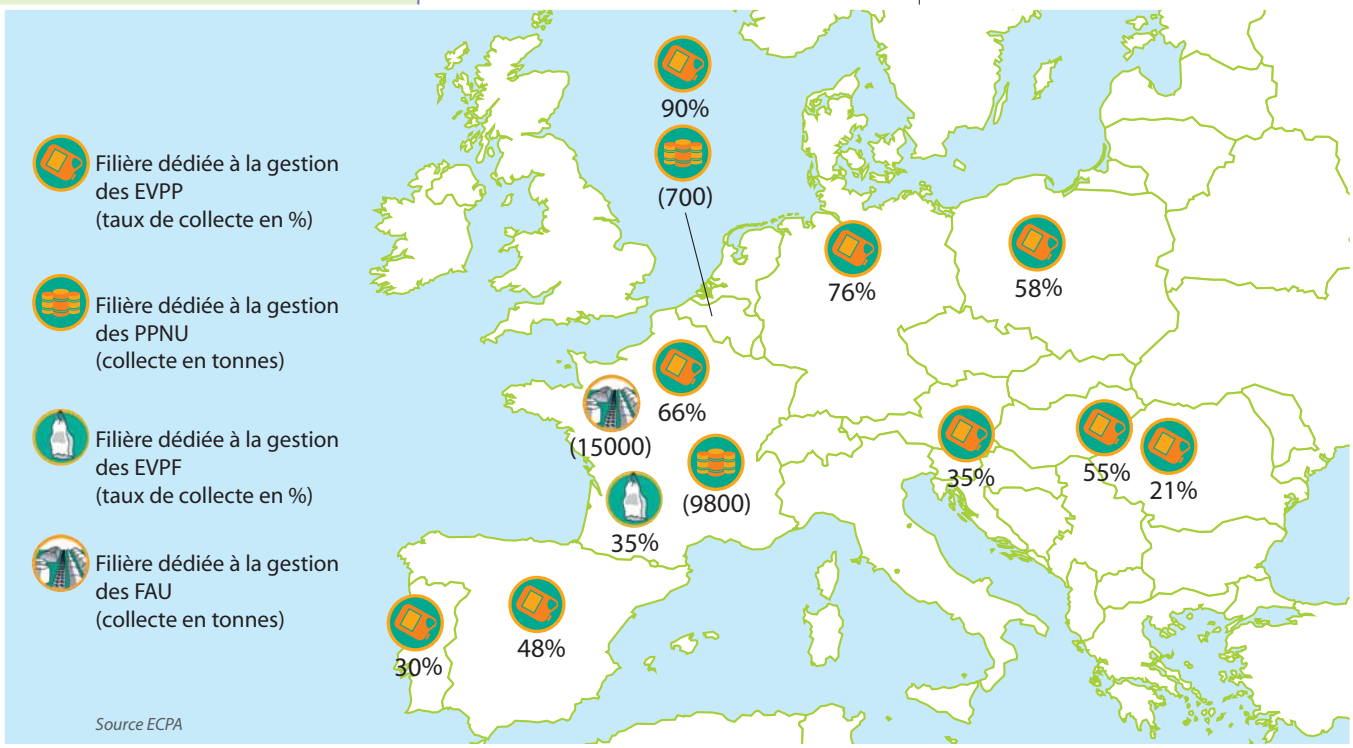

Pierre de Lépinau, Directeur Général d'ADIVALOR

optimiser, développer, innover

L'année 2009 a été marquée par des avancées significatives sur les différentes missions qui nous ont été confiées :

- La gestion des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques, aujourd'hui à maturité, s'est améliorée grâce à la mise en place d'un outil extranet améliorant notre performance logistique.

- Le nouveau dispositif de collecte des produits phytopharmaceutiques non utilisables s'est déployé sur l'ensemble du territoire, grâce au succès rencontré par les nouveaux équipements de collecte, plus simples d'emploi pour les distributeurs.

- Les quantités collectées de big bags et sacs plastiques sont en forte progression, récompensant le travail réalisé en 2008 pour la mise en place de cette nouvelle filière. L'intégration dans ce dispositif des emballages de semences va accélérer la montée en puissance dans les zones de grandes cultures.

- La filière de gestion des films agricoles usagés a été mise en place sur tout le territoire, avec un engagement confirmé des metteurs en marché et le soutien déterminant de l'ADEME.

- Des études sont engagées sur de nouvelles problématiques, qui déboucheront sur les solutions opérationnelles en 2010 (récupération des emballages vides de produits d'hygiène d'élevage laitier) ou dans un futur proche (déchets d'effluents, ficelles, produits de désinsectisation des denrées stockées, emballages des produits destinés à l'hygiène de la cave ou à l'alimentation du bétail).

- Des programmes de recherche ont été lancés pour améliorer les conditions de collecte et de valorisation des emballages et films usagés.

- De nouvelles actions de communication (Newsletter, campagne de publicité) ont été réalisées pour maintenir mobilisés les agriculteurs et les professionnels de l'agro-fourniture.

Notre équipe, légère (14 personnes), s'est particulièrement investie cette année pour relever ces nouveaux défis, et répondre aux attentes toujours plus fortes de nos partenaires : qu'il me soit permis ici de les remercier.

Un contexte dificile

Ce programme d'actions, particulièrement dense, a été réalisé dans un contexte économique dificile : recul du revenu agricole, baisse des marchés d'agro fourniture, crise économique qui a fragilisé l'industrie du recyclage.
Le soutien et l'engagement de nos différents partenaires, industriels, distributeurs, agriculteurs a pourtant été sans faille : le niveau de participation est élevé. Nous enregistrons en permanence de nouveaux adhérents.

Un périmètre d'activités **en forte évolution**

L'élargissement du périmètre d'intervention d'ADIVALOR à l'ensemble des emballages vides (produits fertilisants, semences et plants) et aux films agricoles usagés a porté le gisement cible à 41.123 tonnes en 2009.

Les quantités collectées se sont élevées à 23.290 tonnes de plastiques et emballages usagés, dont 8 100 tonnes d'emballages.

Le taux de captage global du gisement est en moyenne de 45%, avec une forte variabilité des résultats selon le degré de maturité des collectes.

Marc van Heeswyck, Directeur des opérations

Organiser les flux

" Les emballages et plastiques collectés se présentent différemment et ne sont pas constitués des mêmes matériaux.
Grâce à une collaboration étroite avec les distributeurs partenaires et notre réseau de prestataires, nous parvenons à améliorer notre performance logistique tout en séparant les différents flux de matériaux, afin d'assurer une meilleure valorisation ".

Depuis la création de la filière, en 2001, l'élargissement du périmètre de collecte d'ADIVALOR se poursuit.

	2001	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Produits phytopharmaceutiques	bidons plastiques (PEHD, PET)	fûts en plastique ou en métal	boîtes et sacs (papier, carton...)				
Fertilisants					big bags (PP, PE)	sacs plastiques (PE)	
Semences et Plants							big bags (PP)
Films agricoles							films plastiques (PE)

Les containers d'une contenance supérieure à 300 litres ne font pas partie du périmètre du dispositif : ils sont en général repris et recyclés par les fabricants de l'emballage.

chiffres clés 2009

	gisement contributeur	collecte	taux de collecte
bidon boîte et sacs	8 018	5 300	66%
big bags et sacs plastiques	8 114	2 800	35%
total emballages	**16 132**	**8 100**	**50%**
films	**25 000**	**15 190** (10 250)*	**41%**
Total	**41 123**	**23 290**	**45%**

** équivalent produit neuf*

De la collecte à la valorisation

230.000 utilisateurs professionnels ont apporté leurs emballages ou films plastiques usagés sur l'un des 4.300 points de collecte mis à leur disposition par les distributeurs partenaires d'ADIVALOR.

Une convention est signée entre ADIVALOR et chaque distributeur partenaire : elle définit les conditions de récupération et garantit l'enlèvement et la valorisation des produits en fin de vie collectés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Après regroupement, la récupération des emballages et plastiques usagés est coordonnée par ADIVALOR, via des entreprises spécialisées.

Les déchets collectés sont expédiés directement vers des sites de valorisation, ou transférés sur des plates-formes de transit où ils font l'objet d'un tri et d'un prétraitement (mise en balle, broyage).

La traçabilité des opérations est assurée par un usage systématique du bordereau de suivi de déchets, du point d'enlèvement au site final de valorisation.

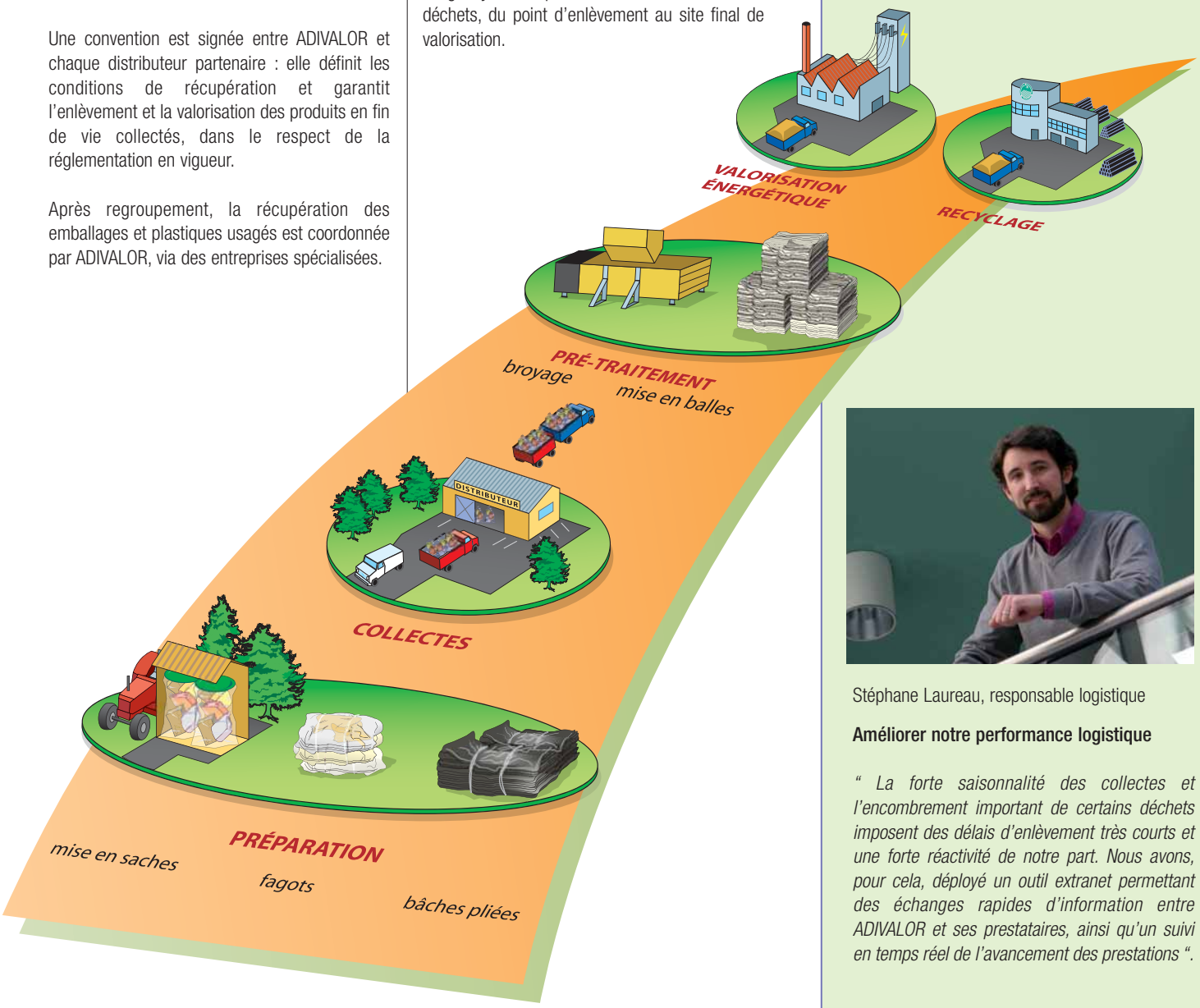

Stéphane Laureau, responsable logistique

Améliorer notre performance logistique

" La forte saisonnalité des collectes et l'encombrement important de certains déchets imposent des délais d'enlèvement très courts et une forte réactivité de notre part. Nous avons, pour cela, déployé un outil extranet permettant des échanges rapides d'information entre ADIVALOR et ses prestataires, ainsi qu'un suivi en temps réel de l'avancement des prestations ".

Produits phytopharmaceutiques non utilisables : **80% des stocks éliminés**

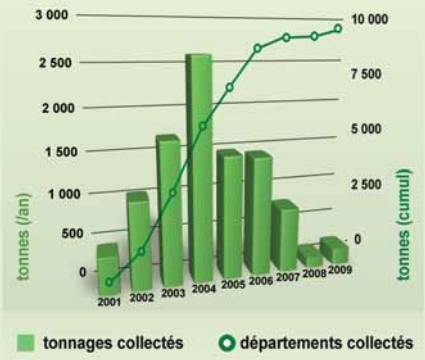

Un programme de déstockage efficace

Un produit phytopharmaceutique devient non utilisable suite :
- à un retrait d'autorisation.
- à la perte de ses caractéristiques physico-chimiques (prise en masse, gel, produit périmé...)
- à l'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique, agriculture biologique, …)

Des collectes de déstockage, gratuites pour l'apporteur, ont été réalisées sur la totalité des départements à vocation agricole au cours de la période 2001 à 2008. **9 600 tonnes de PPNU ont ainsi été collectées auprès de 80.000 professionnels au cours de ce programme d'élimination des stocks historiques.**

Selon les études menées par ADIVALOR, **les stocks résiduels représentent moins de 2 000 tonnes dispersées** dans environ 60.000 exploitations agricoles .

Un nouveau dispositif de collecte

Un dispositif de gestion des PPNU en petites quantités a été déployé à partir de janvier 2009.
Ce service de collecte, mis en place par les distributeurs partenaires d'ADIVALOR, couvre plus de 90% du territoire.
Pour cette première campagne, 204 tonnes de produits non utilisables ont été rapportées par environ 3.500 professionnels. Il s'agit pour les 2/3 de produits ayant fait l'objet d'un retrait d'autorisation.

Laurence Durade, déléguée Régionale Sud-Ouest :

Anticiper l'évolution de la réglementation

" L'organisation mise en place permet de récupérer tous les PPNU, quelque soit leur origine. Moyennant quelques adaptations, elle permettra de répondre aux nouvelles exigences réglementaires qui seront fixées en 2010 par la loi Grenelle II pour les produits phytopharmaceutiques ne bénéficiant plus d'autorisation de mise sur le marché ".

Bidons, fûts, boîtes et sacs : **66% collectés**

Ces emballages usagés sont issus de l'emploi des produits phytopharmaceutiques (EVPP) et produits assimilés (oligo éléments, …).
Il s'agit principalement de bidons plastiques, de boîtes et sacs en carton ou papier, et de fûts métalliques ou en plastique. Lors de l'utilisation du produit, l'emballage est vidé et, pour les bidons plastiques, rincé et égoutté. Les utilisateurs apportent ces emballages à leur distributeur, qui les conditionnera séparément.

5.300 tonnes d'emballages usagés ont été collectées (+ 7% par rapport à la campagne précédente). Le taux de collecte s'élève à 66%. Ce résultat est conforme au plan de route de la filière et aux attentes des pouvoirs publics et des actionnaires, qui visent un taux de collecte de 70% en 2010.

L'analyse des résultats par départements (cf carte) confirme, comme en 2008, une très forte hétérogénéité de résultats selon les territoires (taux de collecte compris entre 20 et 100%).

Le geste d'apport des emballages est bien assimilé par les exploitants agricoles : l'enquête " structure " réalisée par le SCEES en 2007 indiquait que 77% des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques ont recours à la filière ou une entreprise spécialisée pour l'élimination de leurs EVPP. 11% ont recours aux déchetteries et 4% utilisent encore le service de collecte des ordures ménagères.

Sébastien Souchon, délégué régional Sud-Est

Sensibiliser pour progresser

" Nous enregistrons pour la première fois un taux de collecte de près de 100% sur certains départements et certains distributeurs leaders. Cependant, une marge de progression subsiste car :
- *une partie des emballages est encore éliminée via les déchetteries ou les ordures ménagères, dans les secteurs de petites structures ou de double activité.*
- *la collecte des boîtes et sacs (emballages souples et pliables) demeure insuffisante. Ces emballages, composés principalement de papier et carton, sont encore trop souvent brûlés.*

Nous poursuivons des actions de sensibilisation pour que le geste d'apport soit systématique, quelque soit le type d'emballage ".

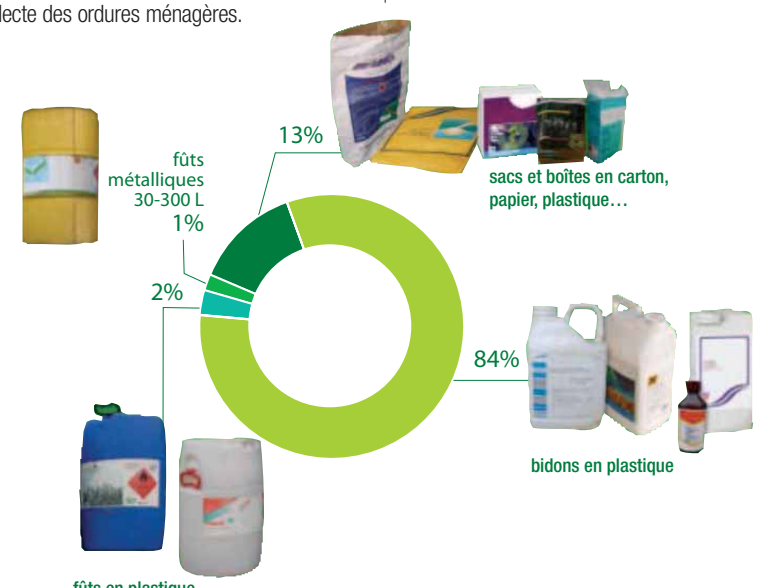

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DES EMBALLAGES MIS SUR LE MARCHÉ (en volume)

taux de collecte 2008-2009
pour tous les emballages vides

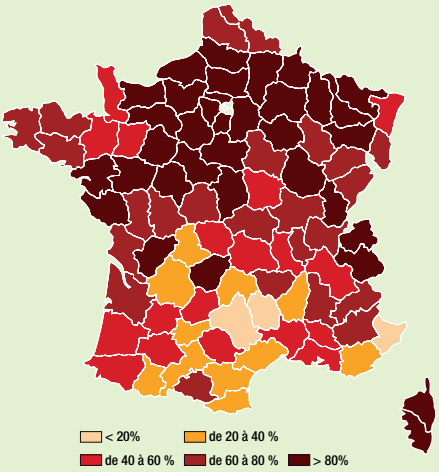

Films Agricoles Usagés : **Mise en place progressive**

Un gisement de 73 000 tonnes

50.000 tonnes de films plastiques sont utilisés en agriculture tous les ans.
La quantité de films agricoles usagés (FAU) à récupérer est estimée à 73 000 tonnes de plastiques. Après utilisation, le taux de souillure en terre des FAU est élevé ; il varie selon les types de films et leurs conditions d'utilisation.

Films utilisés en élevage

classification des films agricoles usagés		
films d'élevage		
Type	Epaisseurs	Taux de souillure
films couleurs		
Ensilage & Bâtiment d'élevage	>100	<20%
Enrubannage	25	<15%

Films utilisés en maraîchage

classification des films agricoles usagés			
films de maraîchage			
Type	Application	Epaisseurs	Taux de souillure
films clairs			
Serres & tunnels	Toutes cultures	>120	<15%
Semi-Forçage & Solarisation	Melon, Courgette, PdT, Fraise, Mâche, Salade	25 à 80	<50%
Paillage	Melon, Courgette	25 à 60	>50% <70%
	Asperge		
Semi-Forçage	Carotte	25 à 50	>70%
films couleurs			
Hors-sols	Maraîchage	50 à 70	<15%
Paillage	Maraîchage	20 à 50	>70%
	Asperge	60 à 150	

Une initiative volontaire des professionnels de la plasticulture

Les acteurs de la filière des films plastiques sont unanimes pour considérer que, compte tenu des évolutions réglementaires, de la fragilité du secteur du recyclage et des attentes manifestées par les agriculteurs, la mise en place volontaire d'une filière nationale de gestion des films agricoles usagés peut contribuer à :
- augmenter le taux de recyclage des FAU.
- collecter de façon durable ces produits en fin de vie, sur tout le territoire.
- inscrire l'utilisation des films plastiques en cohérence avec une agriculture durable, respectueuse de l'environnement.

En s'appuyant sur le dispositif mis en place par ADIVALOR, un consensus s'est dessiné pour qu'une démarche volontaire soit lancée, s'appuyant sur les principes de progressivité, de responsabilité partagée entre les acteurs économiques et de respect de l'existant sur les territoires.

Les fabricants de films, réunis dans la commission Agriculture, Plastique et Environnement du Comité des Plastiques en Agriculture (CPA), ont pris l'initiative de mettre en place une filière nationale volontaire.

ADIVALOR organise la filière

Une convention de prestation de services a été signée le 5 février 2009 entre le CPA et ADIVALOR pour une période de 5 ans. Pour 2009, les fabricants demandent à ADIVALOR :
- d'apporter un appui technique aux opérateurs locaux (distributeurs, chambres d'agriculture, CUMA, …)
- d'établir des relations privilégiées en contractualisant avec les récupérateurs et les recycleurs, français et européens, pour sécuriser et améliorer les conditions de valorisation des films agricoles usagés,
- d'engager un programme de recherche et développement pour améliorer les process de récupération et de traitement,
- d'intervenir opérationnellement sur la récupération, ou d'apporter un appui financier aux organismes collecteurs,
- d'inciter tous les metteurs en marché (fabricants, importateurs) à adhérer à la filière.

Un comité d'orientation national a été constitué pour associer au pilotage du dispositif les partenaires de la filière : syndicats agricoles, chambres d'agriculteurs, coopératives et négociants privés, CUMA et pouvoirs publics.
Un plan d'intervention a été élaboré et diffusé par ADIVALOR vers les opérateurs locaux, qui précise les modalités techniques et financières de récupération des FAU.

Les films sont déposés et préparés par les exploitants agricoles, selon des procédures qui seront progressivement harmonisées. Ils sont rapportés sur un point de collecte de proximité, mis à disposition par les distributeurs et, ponctuellement, par des collectivités locales ou des entreprises spécialisées. Les plastiques sont ensuite transportés vers des sites de valorisation, capables de laver avant extrusion.

Stéphanie Loret, déléguée Nord-Ouest

Des bases solides pour développer en 2010

" Le bilan dressé fin 2009 indique que :
- *73 départements ont bénéficié d'une intervention d'ADIVALOR.*
- *Le réseau de prestataires et de valorisateurs référencés permet de couvrir l'ensemble du territoire.*
- *15 000 tonnes de FAU ont été collectées.*
- *100% des films collectés ont été recyclés.*
- *Les fabricants adhérents couvrent 95% du marché.*

Le déploiement du dispositif est en cours. Nous tablons sur une forte progression des quantités collectées en 2010 ".

Big bags et sacs : **35% collectés**

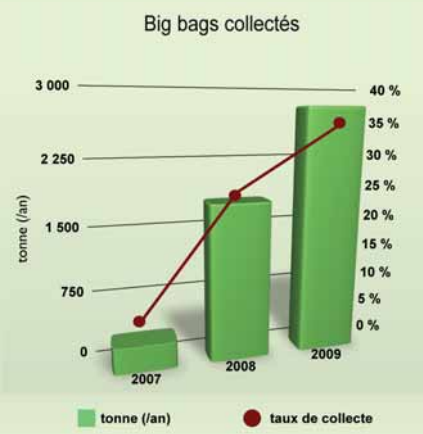

Ces emballages ont contenu des engrais ou des semences. Ils sont vidés, préparés en fagots par les exploitants agricoles, puis rapportés chez le distributeur. Ils sont ensuite transportés par les prestataires d'ADIVALOR vers des plates-formes de transit où ils sont mis en balle, puis expédié chez les recycleurs. 100% de ces emballages sont recyclés.

2.800 tonnes de big bags et sacs ont été collectées et valorisées pour cette deuxième campagne. Le taux de collecte s'élève à 35%, en progression de 10 points par rapport à l'année précédente. Ce résultat, conforme aux objectifs, devrait permettre d'atteindre un taux de collecte de 50% en 2010.

Les résultats sont très contrastés selon les régions. Le démarrage des opérations a été plus rapide dans les régions Centre et Lorraine, où des opérations pilotes étaient déjà en place depuis 2007.

taux de collecte 2008-2009
pour les big bags

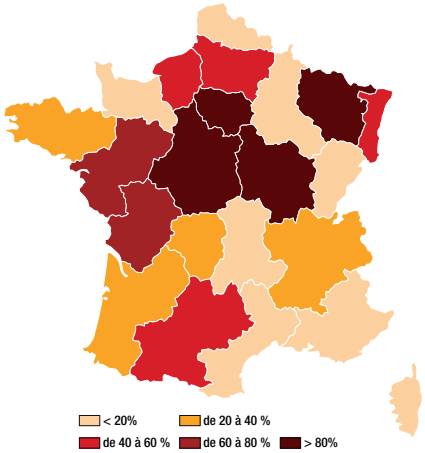

Gaël Denizart, délégué régional Nord-Est

Répondre aux attentes des agriculteurs

" L'intervention d'ADIVALOR sur les big bags de semences et de plants de pomme de terre répond aux attentes des exploitants agricoles du nord de la France. Des opérations pionnières menées avec les chambres d'agriculture et les distributeurs de Champagne avaient démontré l'intérêt d'une collecte groupée avec les big bags d'engrais.
Les taux de collecte devraient donc progresser très rapidement en 2010 dans les zones de grandes cultures ".

80% de plastiques usagés recyclés

19.000 tonnes d'emballages et films plastiques usagés ont été recyclées en 2009, soit 80% des quantités collectées.

Les Big bags et les Films plastiques usagés sont recyclés en totalité :

- Les big bags sont composés de polyéthylène et de polypropylène : ils sont recyclés pour la fabrication d'éléments de construction pour le bâtiment.
- Les films plastiques sont recyclés pour un grand nombre d'applications : bâches pour le bâtiment, sacs poubelles, tuyaux d'irrigation, bavettes de camion…

Pour les bidons plastiques, la valorisation énergétique est encore le mode d'élimination privilégié du fait de l'intérêt et la proximité des cimentiers, qui utilisent ces plastiques à haut pouvoir calorifique comme combustible solide de récupération.
La valorisation des bidons plastiques non souillés est en constante augmentation (800 tonnes : +50% par rapport à 2008). Le recyclage est réalisé en conditions contrôlées, pour des usages bien identifiés : tubes pour l'industrie, gaines de protection des câbles électrique.

Bernard Le Moine, responsable plastiques et recyclage

ADIVALOR est l'allié des industriels du recyclage

" L'industrie du recyclage a connu, en 2009, une crise sans précédent avec un effondrement des cours et de la demande. Nous sommes attentifs à la bonne santé de nos partenaires industriels, dont le rôle est indispensable si nous voulons valoriser en France et en Europe les matériaux recyclables. La mise en place de contrats pluri annuels aide nos partenaires à investir, pour améliorer leur compétitivité, dans un contexte concurrentiel mondial ".

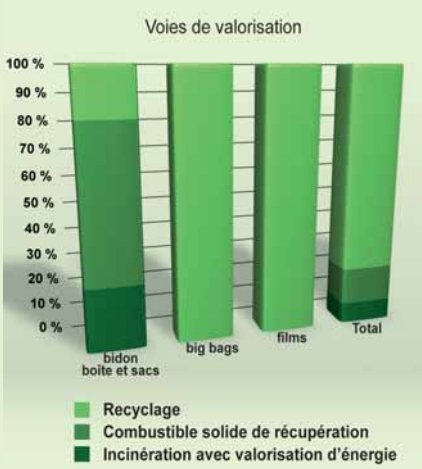

Prévenir, innover, **développer**

Prévention :
un barème incitatif pour les contributeurs

Les industriels, à l'origine de la création d'ADIVALOR, sont les premiers à rechercher des améliorations sur les caractéristiques des emballages (matériaux, poids) et des formulations (rinçabilité). Pour les déchets phytopharmaceutiques, l'innovation et le durcissement des exigences réglementaires ont eu pour conséquence le retrait du marché des préparations les plus dangereuses : produits CMR, produit classé.
Le barème mis au point par ADIVALOR, pour le compte de COVADA, prend en compte les coûts d'élimination des emballages en fonction de leurs caractéristiques (matériaux, poids de l'emballage...). A titre indicatif, la contribution 2009 des metteurs en marché pouvait varier, selon le type d'emballage, de 2 à 6 centimes d'Euros par kilo ou litre de préparation commerciale.

Depuis sa création, ADIVALOR a engagé un programme de recherche et de développement qui a pour principaux objectifs :
- **la prévention en amont des collectes**
- **l'amélioration de l'efficacité technique et environnementale de la filière**
- **la production d'indicateurs fiables**
- **le développement de solutions de récupération pour d'autres déchets d'agro fourniture.**

Prévention en amont des collectes

La loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement stipule dans son article 1, " de prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ".
Tant au niveau français qu'européen, la prévention des déchets consiste à :
- éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets (prévention quantitative).
- limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements (prévention qualitative).

bien rincé c'est gagné !

L'importance des bonnes pratiques agricoles

ADIVALOR est partenaire des actions en faveur des « bonnes pratiques » engagées par l'UIPP et l'ensemble des acteurs de la profession agricole. Un vaste programme d'actions est engagé via des exploitations pilotes pour sensibiliser les agriculteurs à la vidange et au bon rinçage des emballages. Des liens étroits ont été noués avec les fermes du réseau FARRE, qui illustrent l'intérêt d'une agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement.

PROTECTION DES CULTURES — BONNES PRATIQUES

Amélioration de l'efficacité technique et environnementale de la filière

Echange et capitalisation des expériences

ADIVALOR a mis en place dès sa création un comité technique national, qui se veut un lieu d'information et d'échange avec tous les acteurs partenaires techniques d'ADIVALOR : professionnels du déchet, associations, industries, services de l'état. Ce comité se réunit au minimum deux fois par an.

Au niveau des territoires, des comités de pilotage régionaux ou départementaux ont été mis en place, en partenariat avec les chambres d'agriculture et les fédérations de coopératives et négociants agricoles : réunis deux à trois fois par an, ils sont des relais d'information et de concertation indispensables pour la consolidation des réseaux de collecte au niveau local.

Préparer l'avenir

Programmes de recherche

ADIVALOR a rejoint le projet de recherche européen START. Ce projet rassemble des fabricants, recycleurs et autres opérateurs anglais, irlandais, italiens et grecs. Prévu pour se dérouler sur 3 ans, il vise à mettre au point des procédés de nettoyage sans eaux des films agricoles usagés.

ADIVALOR est membre du Pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes (PEIFL) d'Avignon. En novembre 2009, ADIVALOR a présenté un projet de recherche visant à améliorer les conditions d'élimination des films plastiques agricoles utilisés en horticulture et maraichage. Différents axes de progrès ont été identifiés : nouvelles techniques de caractérisation des films et paillages usagés, nouvelles techniques de dépose, pré-traitement et collecte, nouvelles voies de recyclage et mesure des impacts économiques, sociaux et environnementaux.

PEIFL

Production d'indicateurs fiables

ADIVALOR a signé une convention avec le SCEES pour échanger sur la thématique des déchets issus de l'emploi des déchets d'agro fourniture. Ce partenariat permet d'enrichir les statistiques publiques sur les déchets de l'agriculture, en cohérence avec le règlement élaboré au niveau européen par EUROSTAT. Le développement en 2007 d'un outil extranet permet aux partenaires locaux de disposer d'une banque d'indicateurs propres : gisement cible, quantités collectées, taux de collecte.

Développement de solutions de récupération pour d'autres déchets d'agro fourniture.

Plus de 150 000 tonnes de matériaux recyclables (emballages divers, films, ficelles, tuyaux, palettes bois, cartons divers…) sont utilisées chaque année dans le secteur agricole. La collecte et la valorisation de ces produits en fin de vie sont rendues difficiles du fait de leur dispersion, leur hétérogénéité, des problèmes spécifiques liés à leur utilisation (salissures,..), et l'absence de procédés standardisés de récupération et de recommandations en matière d'éco conception.

Beaucoup de produits utilisés ne disposent pas aujourd'hui de solutions de recyclage en France ou en Europe. Une partie importante de ces déchets n'est pas encore éliminée de façon satisfaisante, ou est expédiée en l'état hors de la communauté européenne.

Emballages vides de produits d'hygiène utilisés en élevage laitier

A l'issue de deux années d'études et d'opérations pilotes menées par le CNIEL et ADIVALOR, l'interprofession laitière et les metteurs en marché de produits d'hygiène ont décidé de la mise en place, en 2010, d'une filière de gestion des emballages vides. Cette action se veut en cohérence avec la charte des bonnes pratiques d'élevage, initiée par les éleveurs de bovins.

Effluents issus de l'utilisation de produits phytosanitaires

ADIVALOR a engagé, avec le concours financier des agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et Adour-Garonne, une étude sur les stratégies de gestion des déchets issus des procédés de traitements des effluents phytopharmaceutiques. Un guide pratique sera publié en 2010 , qui rassemblera les références techniques relatives aux différents procédés et les caractéristiques des déchets à traiter. Il proposera ensuite différentes stratégies de traitement, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de cave

L'opération pilote menée avec le Comité interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC) sur l'ensemble du vignoble champenois a permis de préciser les conditions de récupération de ce type d'emballages.

Autres emballages et plastiques usagés

ADIVALOR intensifie ses échanges avec les fabricants des autres plastiques à destination de l'agriculture, sans solutions durables de recyclage : ficelles, filets, tuyaux d'irrigation, emballages d'aliments ...

Sensibiliser, **accompagner**

Sur l'exercice écoulé, les actions de communication ont représenté 3% du total des dépenses. ADIVALOR concentre son effort sur la conception et la diffusion d'outils de communication destinés à ses partenaires locaux (points de collecte, chambres d'agriculture, instituts techniques, organisations de producteurs…).

En 2009, ADIVALOR a directement diffusé 295.000 documents, dépliants, affiches, autocollants, etc. Un effort particulier a été accordé pour donner accès à ces documents aux établissements d'enseignement agricole.

Campagne dans la presse agricole " ensemble, nous avons plein de ressources "
Un test réalisé par le magazine La Vigne auprès d'un panel de viticulteurs a révélé un score d'impact de 69% (contre 56% en moyenne pour les autres annonceurs, dans le même magazine). L'image d'une filière "pleine de ressources" semble avoir porté ses fruits et devra être déclinée à l'avenir.

Accès à l'information

ADIVALOR fournit régulièrement des informations, textes et photos, aux partenaires de la filière (Chambres d'agriculture, distributeurs…) ainsi qu'aux média de la presse professionnelle.

Nouveaux documents d'information

Les dépliants PPNU et EVPP ont été réactualisés et un nouveau dépliant Emballages Vides " Big Bags et sacs plastiques " a été créé.

EVPP

PPNU

EVPF

Partenariat presse Campagnes & Environnement

Tous les deux mois, ADIVALOR publie un Cahier Environnement, en partenariat avec la rédaction du magazine. 4 pages consacrées en priorité aux partenaires de la filière, avec des témoignages et des exemples concrets de réalisation.

Informer, convaincre

Site internet www.adivalor.fr : plus de 100.000 visites

Notre site a comptabilisé 111.000 visites en 2009, avec une moyenne de 9 pages consultées par visite. La mise à jour et la création de nouvelles rubriques sont réalisées en temps réel.

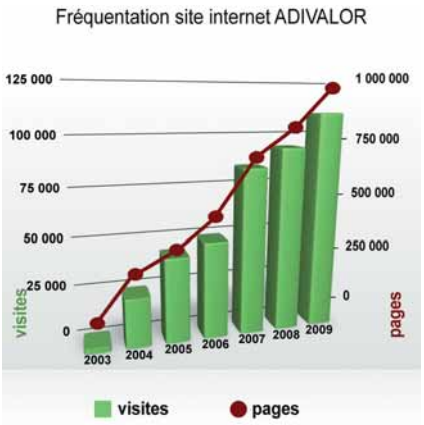

Développement de la lettre électronique mensuelle

Cette newsletter mensuelle est diffusée à plus de 4.000 abonnés. Au travers d'une dizaine d'articles, elle permet de faire le point sur les actualités concernant la filière au sens très large du terme.

Enrichissement de l'extranet partenaire

Ce site, réservé aux distributeurs ayant signé une convention avec ADIVALOR, est devenu une véritable « boîte à outils ». On y trouve toutes les informations et documents permettant de se former, d'informer et d'organiser l'ensemble des collectes.

ADIVALOR au SIMA 2009

Durant 5 jours, un peu plus de 130.000 visiteurs ont arpenté les 7 halls du Salon du Machinisme Agricole. Comme tous les 2 ans, le Sima est l'occasion d'aller au contact des professionnels de la filière agricole. Les échanges ont été nombreux sur l'Espace Bonnes Pratiques et, singulièrement, sur le stand ADIVALOR qui mettait en valeur le recyclage de emballages vides. Lors de sa visite au salon, Michel Barnier, alors Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, n'a pas manqué de saluer Pierre de Lépinau, Directeur d'ADIVALOR et, à travers lui, l'ensemble des acteurs de cette filière.

Des industriels **volontaires**

protection des plantes

Jean Charles Bocquet, Directeur général de l'UIPP rappelle que *" c'est l'industrie de la protection des plantes qui est à l'origine d'ADIVALOR et, 9 ans après sa création, nous sommes triplement fiers d'avoir pris cette initiative. D'abord parce qu'elle a démontré dans les faits l'esprit de responsabilité de nos entreprises, ensuite que la filière agricole, si souvent décriée, était capable, ensemble, de faire de grandes choses. Enfin, que cette organisation que nous soutenons est devenu un outil au service de l'ensemble de la profession agricole : ADIVALOR est un exemple à suivre, en France et à l'étranger ".*

uipp
Union des Industries de la Protection des Plantes

Au 31 décembre 2009, 40 industriels, représentant plus de 95% des quantités de produits phytopharmaceutiques mises en marché, contribuent, via la société COVADA, au financement de la filière.
Ces sociétés assument ainsi pleinement leur responsabilité en matière de gestion des produits en fin de vie dont elles sont à l'origine et leur engagement les autorise à apposer le pictogramme ADIVALOR sur les étiquettes des emballages.

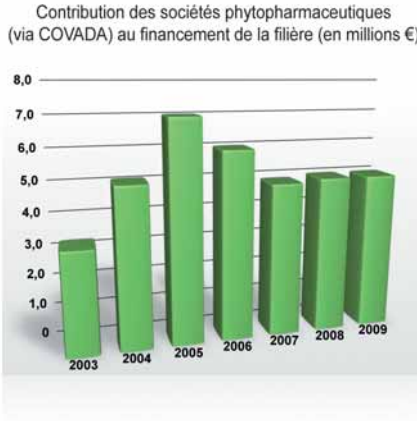

La contribution de COVADA au budget d'ADIVALOR tend à se stabiliser, dans un marché en baisse. Elle s'élève à 5 904 652 € TTC (4 937 000 € HT) pour l'année civile 2009.
Depuis la création de la filière, la contribution cumulée des sociétés phytopharmaceutiques s'est élevée à 43 000 000 d'euros TTC

Liste des 40 adhérents au 31/12/2009 :

AGRIDYNE
AGRIPHYT CHIMAC AGRIPHAR (*)
AGROCEAN
ARYSTA LIFESCIENCE SAS(*)(**)
B H S(**)
BASF AGRO(*)(**)
BAYER CropScience(*)
BAYER ES Espaces Verts(**)
BELCHIM Crop Protection(*)
CCL (Comptoir commercial des lubrifiants)
CEREXAGRI(*)
CERTIS(*)
C.G.I. (Compagnie Générale des Insecticides)
CHAUVIN AGRO
CHEMINOVA(*)
CHIMIK'2
COMPO (**)
DE SANGOSSE(*)
DOW AGROSCIENCES(*)(**)
DU PONT DE NEMOURS(*)
GOEMAR
GREENSUN
IBE France
JOHN ET STEPHEN B
JOUFFRAY DRILLAUD
MAKHTESHIM AGAN France(*)
MONSANTO(*)(**)
NUFARM(*)(**)
PHILAGRO(*)
PHYTEUROP(*)(**)
PHYTORUS
PHYTO SERVICE
SAMABIOL
SDP
SPPC
SUMI AGRO France (*)
SYNGENTA(*)(**)
TAMINCO NV
TRADIAGRI(*)(**)
XEDA International

(*) : société adhérente à l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP) - www.uipp.org
(**) : société adhérente à l'Union des Entreprises pour la protection des Espaces Verts et du Jardin (UPJ) - www.upj-asso.org

fertilisation

Dans le cadre de la filière de gestion des emballages vides d'engrais et d'amendements, lancée en 2007, 100 sociétés ont signé une convention de services avec SOVEEA ou ADIVALOR, pour la collecte de ces emballages.

Pour la deuxième année d'activité de cette filière, les contributions perçues de la part des metteurs en marché d'engrais et d'amendements, via SOVEEA, s'élèvent à 850 000 €HT (1 016 600 € TTC.)

Gilles Poidevin, délégué général de l'Unifa : *"La filière de collecte et de recyclage des emballages d'engrais et d'amendements qui s'est organisée en 2007 sous l'égide de l'UNIFA avec sa filiale SOVEEA a connu un développement rapide puisque nous sommes à fin 2009 à plus de 90 éco-contributeurs. Ces contributeurs représentent la quasi totalité des acteurs de la filière, plus de 85% des quantités mises sur le marché en France. Cette action est un bel exemple de l'engagement du monde agricole et industriel dans le développement durable ".*

L'UNIFA est l'organisation professionnelle française représentant les industriels fabricants d'engrais et d'amendements minéraux destinés à l'agriculture - www.unifa.fr
L'AFCOME est l'association professionnelle qui rassemble des coopératives et des sociétés privées qui pratiquent le mélange d'engrais ou " Bulk Blending " - www.afcome.org
SOVEEA est la société de valorisation des emballages d'engrais et d'amendements, créée par l'UNIFA et l'ANPEA (dont fait partie entre autres, l'AFCOME), pour financer le programme national et collectif de recyclage des emballages vides de produits fertilisants - www.soveea.fr

100 Entreprises ayant contractualisé au 31/12/2009, avec SOVEEA ou ADIVALOR, pour la collecte et la valorisation des emballages vides de produits fertilisants

AGRALYS (****)
AGRIAL (****)
AGRIVA Secma Reno - Groupe Roullier (***)
AGRICULTURE BALTHAZARD ET COTTE (***)
AGRIMER-AGROCEAN (***)
AGRODIA (***)
AGRONUTRITION (***)
AGROFERTIL
AGROQUALITA
ANGIBAUD (***)
APPROCHIM (***)
APPRO-VERT (***)
ARTERRIS
AUBRUN TARTARIN SA (***) (****)
AUMALES SYNERGIES (***)
AXÉRÉAL
BERRY AU BAC (***)
BHS (***)
BMS micronutrient
C. A. DE LA MAYENNE 53 (***)
C. A. DU MORBIHAN 56 (***)
CEDENA (***)
CEDEST (***)
Ceregrain (***)
Ceregrain Distribution (***)
Compagnie de Compactage Wittenheim (***)
CHAMPAGNE CÉRÉALES (***)
CHARENTE COOP (***)
Chaux et Dolomies Françaises (***)
CHAPELLIERE SAS (***)
COOPAGRI Bretagne (***) (****)
Coopérative Agricole de la Charente (***)
COMPO FRANCE (***)
Coopérative agricole INTERVAL (***)
Coopérative Agricole LORRAINE
Coopérative de Creuilly (***)
Coopérative NATEA (***)
DIJON Céréales (***)
DSM Agro France (***)
DELEPLANQUE et Cie DUCLOS International (***)
ELIARD - SPCP (***)
Engrais Sud Vienne Groupe Dauphinoise (****)
Engrais CHRISTIAN DROUIN SA (***)
Engrais ROSIER (***)
EURALIS CÉRÉALES (****)
FERTEMIS (***)
FERTINAGRO (***)
FERTIVA France SAS (***)
France Champagne Approvisionnement (***)
FRANCE TOURBEGITEN France (***)
GIROUX Maurice et Fils (***)
GITEN FRANCE
GPN (***)
GRATECAP (***)
Groupe MEAC SAS (***)
IBERPOTASCH (***)
INTERFERTIL - Groupe ROULLIER (***)
ICL Fertilizers Europe C.V. (***)
UNION IN VIVO (****)
ITHEC (***)
K+S Kali Atlantique (***)
K+S Kali GmbH (***)
K+S Kali Rodez (***)
K+S Kali Du Roure (***)
K+S Kali Wittenheim (***)
LAUTIER ET CIE (***)
LA GRANDE JAUGUE (***) Centre de compostage de Touban
LA PROVENCALE SA
LORCA (***)
OMAG SUD Agro Perret (***) (****)
OVINALP Fertilisation (***)
Ets PIEDNOIR (***)
PLANTIN Engrais (***)
PHALIPPOU FRAYSSINET (***)
Pierre LESEUR SA (***) (****)
Procédés Roland Pigeon Technologies (***)
RAGT Plateau Central (****)
Rhône Alpes Engrais (***)
Rhône Saône Engrais (***)
SAS SCPA du Roure (***)
SAS Jeusselin
SATHL SA
SCPA de Rodez (***)
SCPA Masdac (***)
SCA CORÉA Poitou-Charentes
SCA LUR BERRY (***)
SDP (***)
SECO Fertilisants (***)
SICA de Gouaix (IN VIVO)
SICA DE SURE (***)
SICA Rhône Saône Engrais
SUD ENGRAIS Distribution (****)
TERRENA (****)
TERRE DU SUD (****)
TIMAC - Groupe Roullier (***)
TMCE (***)
UNIFERT France (****)
YARA (***)
PRODUCTUOS AGRICOLAS MASCASA SL
AGRO DISTRIBUTION INDUSTRIE (A.D.I)

(***) : société adhérente à l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) - www.unifa.fr
(****) : société adhérente à l'Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais (AFCOME) - www.afcome.org

Des industriels **volontaires**

semences et plants

Sous l'égide du Groupement National Interprofessionnel des semences et plants (GNIS) et à l'issue d'une année d'expérimentation réalisée par ADIVALOR, les professionnels des semences et plants ont décidé la création d'une filière organisée de récupération et de recyclage des 550 tonnes de Big-bags usagés à récupérer par an. Une convention entre ARES et ADIVALOR a été signée le 27 février 2009 au Salon de l'Agriculture par Jacques Dousset, président d'ADIVALOR et Pascal Mombled, président d'ARES.

La filière, opérationnelle depuis le 1er juillet 2009, concerne les Big-bags de semences de céréales et protéagineux, de lin et chanvre et les plants de pomme de terre. Les conditionneurs de big-bags de semences et plants (77 entreprises sur 90 potentielles) participent financièrement à la mise en place collective d'une gestion responsable du produit jusqu'à sa fin de vie.

Pascal Mombled, Président d'ARES : *" Actuellement 200.000 tonnes de semences de céréales - protéagineux et 100.000 tonnes de plants de pommes de terre sont conditionnées dans ce type d'emballage qui connait chaque année un développement important. La redevance est de 35 centimes d'euros par tonne de semences ou plants conditionnée en big-bags. Cette redevance est liée à la signature d'une convention entre le conditionneur, ARES et l'association ADIVALOR pour rendre les emballages récupérables par apposition d'un logo. Cette création d'une filière spécialisée permet à l'agriculteur d'obtenir une attestation certifiant que ses emballages sont bien valorisés conformément à la réglementation en vigueur, moyennant le respect de quelques gestes simples pour bien recycler (vidage intégral du big-bag, pliage, mise en " fagots ", stockage et apport chez un distributeur agréé) ".*

Les sections Céréales et Protéagineux, Lin Chanvre, et Plants de Pomme de terre du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences) ont décidé de créer l'association ARES (Association pour la récupération et le recyclage des emballages de semences), qui gèrera l'Eco-contribution des entreprises mettant sur le marché des semences et plants certifiés.
Contact : jean.wohrer@gnis.fr

Liste des 79 adhérents au 31/12/2009 :

110 BOURGOGNE*
AGRALYS*
AGRI NEGOCE SAS*
AGRI OBTENTIONS UPS*
AGRIAL***
ARTERRIS*
AXION COOP AG*
BELLOY SEMENCES*
BFC SEMENCES DIJON*
BIOBOURGOGNE COCEBI*
BRYGO SARL***
CABEP*
CAPROGA LA MEUNIERE*
CAPSEINE***
CAPSERVAL*
CAPSOM*
CARBON VICTOR SARL D EXPLOITAT*
CAUSSADE SEMENCES 82*
CAUX PLANTS SARL**
CAVAC*
CENTRE OUEST CEREALES*
CENTRE SEM*
CEREALIS*
CEREGRAIN COOP AG*
CERENA*
CEREPY*
CHAMPAGNE CEREALES*
CHAMPAGNE PICARDIE SEMENCES*
COOP AG BOISSEAUX*
COOP AG BONNEVAL*
COOP AG CHARENTE*
COOP AG DEUX SEVRES CADS*
COOP AG ESTERNAY*
COOP AG PUISEAUX*
COOP AG PUY DE DOME DOMAGRI*
COOP AG REGION PITHIVIERS*
COOP AG TERRE ATLANTIQUE*
SCA ILE DE FRANCE SUD*
COOP TEILLAGE PLATEAU NEUBOURG***
DESMAZIERES**
EMC2*
EPI DE GASCOGNE SA*
EPILOR SAS*
EPIS-SEM*
GERMICOPA**
GOPEX**
GROUPE PROVENCE SERVICES*
C. A. DU HAUT BOCAGE VENDEEN**
DEFRANCE CHRISTIAN
EARL LA RISQUETTE
IDF PRODUCTION*
INTERFACE CEREALES*
KERVEGANT**
LECUREUR SA*
LEMAIRE DEFFONTAINES PRODUCTIONS SARL*
LES TOUQUET PLANTS**
LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING*
MAISON FLORIMOND DESPREZ SAS*
MAISON LEPEUPLE FERNAND SAS*
MOMONT & FILS SA*
NORIAP SEMAGRAIN*
OCEAL*
PICARDIE PLANTS**
RAGT GENETIQUE*
SAATEN UNION FRANCE*
SCIC DOUAR DEN**
SECOBRA RECHERCHES SA*
SEMENCES DU SUD*
SOCIETE DUPONT ROY*
SOUFFLET AGRICULTURE*
SUD CEREALES ACTIVITE SEMENCES*
SYNGENTA SEEDS SAS*
TERRE DE LIN***
TERRENA SEMENCES*
TETRASEM SA*
TOP SEMENCE UCCS*
UNEAL SCA*
UNISIGMA GIE RECHERCHE SELECT*
VALFRANCE SCA*

* établissements Céréales
** établissements Pommes de terre
*** établissements Lin

films plastiques agricoles

A la suite de l'étude de pré-configuration confiée par le Comite des Plastiques en agriculture (CPA) à ADIVALOR, les leaders européens des films plastiques agricoles ont confirmé leur accord pour participer en 2009 à la constitution d'une filière nationale, afin d'assurer de façon durable la récupération et la valorisation des 70 000 tonnes de films plastiques en fin de vie chaque année.

Le CPA et l'ensemble des acteurs de la filière*, soutenus par les pouvoirs publics et l'ADEME, ont lancé officiellement le 21 Janvier 2009 la filière nationale volontaire de gestion des films agricoles usagés (FAU).
Compte tenu des évolutions réglementaires, de la fragilité du secteur du recyclage et des attentes manifestées par les agriculteurs, les acteurs de la filière des films plastiques ont décidé de la mise en place volontaire d'une filière nationale de gestion des films agricoles usagés.La gestion de la fin de vie du produit s'inscrit dans un programme plus large de gestion responsable des films plastiques, qui contribue au développement d'une agriculture écologiquement intensive.

Pour l'année 2009, une éco-contribution de 25€ est prélevée sur chaque tonne de films vendus en agriculture et versée par chaque fabricant au CPA. Cette éco-contribution est destinée à augmenter progressivement pour couvrir la totalité des coûts post collecte.

Le financement de la filière est assuré par les fabricants de films contributeurs et par l'aide ADEME (2,8M€ sur 5 ans). En 2009, c'est plus de 920K€ qui ont ainsi été versés à Adivalor pour financer la récupération et la valorisation. Pour 2010, les fabricants prévoient un budget de 1,5M€, soit une augmentation de plus de 60%.
Si fin 2008, 82 % des Industriels Européens ont accepté de contribuer à la filière, c'est 95% des metteurs en marché qui ont rejoint le dispositif par leur adhésion au CPA à la fin de l'année 2009.

Jean-Pierre Jouët,
Président du CPA :
" Ces nouvelles adhésions représentent des contributions complémentaires, qui, ajoutées à l'aide de l'ADEME, vont permettre d'accélérer la mise en place de la filière et d'atteindre plus rapidement notre objectif, à savoir : couvrir l'intégralité des frais de récupération et de valorisation et d'assurer la pérennité de la filière ".

* APCA, Coop de France, FNA, FNCUMA, FNSEA, Adivalor, Adème, CPA.

Le Comité des plastiques en Agriculture (CPA) est une association professionnelle qui regroupe les producteurs de matières premières (Plastic Europe, bioplastiques, additifs), les industriels transformateurs, la distribution, ainsi que des partenaires dans la domaine de la recherche appliquée.
Le CPA a créé la Commission Agriculture Plastique et Environnement (APE) regroupant les leaders européens des films plastiques agricoles, avec pour objectif de participer à une gestion durable des films agricoles usagés (FAU).

Liste des 19 adhérents au 31/12/2009 :

GROUPE ALVAREZ
(Aspla, Solplast, Sotrafa, Reyenvas)
GROUPE BARBIER
GROUPE BPI (Formipac, Wisqueen)
GROUPE GUÉRIN PLASTIQUES
GROUPE PLASTIKAKRITIS (AGRIPOLYANE)
GROUPE RKW
GROUPE SMS TRIOPLAST
GROUPE TPM (Plastimer, Macresur, Torrès)
GRANGER FRERES
RANI (PARTENIA)
SAINTE GERMAINE
TAMA FRANCE
UNTERLAND

La distribution engagée

une contribution déterminante

nombre de sites de collecte des emballages vides
par département - 2008-2009

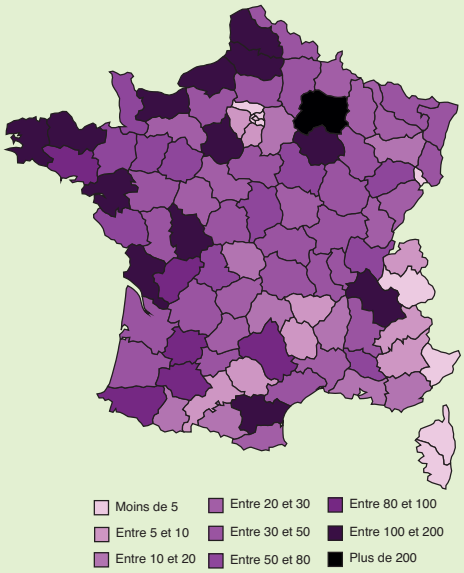

L'année 2009 a vu se confirmer l'engagement toujours croissant des entreprises de distribution, coopératives ou négociants. 792 organismes de distribution ont conventionné avec ADIVALOR en 2009, représentant un millier d'entreprises certifiées pour la distribution de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés. La contribution des distributeurs est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l'interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d'intrants. Leur contribution illustre de façon concrète le souci de la distribution française d'accompagner l'utilisation des produits jusqu'à leur fin de vie.

" Notre organisation fait valoir les intérêts de 200 coopératives de collecte de grains et de distribution d'agrofourniture, qui représentent 74% de la collecte nationale française de céréales. Le Grenelle de l'environnement a rappelé les fortes attentes de la société en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, notamment en matière d'usage de produits phytopharmaceutiques. Cela passe par la qualité du conseil apporté aux agriculteurs. Coop de France a mis en place la Charte du Conseil Coopératif, qui apporte des garanties sur la qualité et le professionnalisme des prestations de conseil des coopératives. La charte donne un cadre de référence pour la qualité du conseil, la formation des conseillers, la formalisation et l'enregistrement des préconisations ".

Vincent Magdelaine - Directeur de Coop de France – Métiers du grain

" La FNA regroupe les 400 entreprises de Négoce Agricole présentes dans l'agrofourniture et la commercialisation des céréales, oléagineux et protéagineux. Les négociants agricoles déploient depuis plusieurs années une démarche qualité globale et cohérente, dans l'optique de mettre sur le marché des denrées saines et marchandes à destination de la filière agroalimentaire. En formalisant leurs pratiques dans la filière agroalimentaire, les entreprises du commerce agricole démontrent leur sens des responsabilités dans le domaine de la sécurité sanitaire et leur capacité à assumer ces responsabilités ".

Christophe Viger - Président de la Fédération du Négoce Agricole

des agriculteurs citoyens…
… et toujours aussi motivés

Les Chambres d'Agriculture et d'autres organismes (voir liste complète en annexe), appuyés par le réseau FNSEA, soutiennent les actions des distributeurs, et contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes, à l'échelle du département ou de la région. Grâce à cette collaboration, le nombre de participants aux collectes est en constante augmentation. En 2009, ADIVALOR estime que 230 000 utilisateurs professionnels ont rapporté leurs déchets d'agro fourniture à leur distributeur (soit plus de la moitié de la population cible).

" L'APCA représente au niveau national 94 chambres départementales et 21 chambres régionales. Notre mission est double : représenter l'intérêt général de l'agriculture auprès des pouvoirs publics, et proposer aux agriculteurs et aux collectivités locales des services en vue d'une agriculture durable. Notre démarche, dans le cadre de la collecte des déchets issus de l'agrofourniture, consiste à initier et appuyer localement le démarrage de collectes, à communiquer auprès des agriculteurs et du grand public sur le déroulement des collectes, et à dispenser un conseil d'entreprise allant dans le sens d'une meilleure gestion des stocks et déchets des exploitations agricoles, et plus globalement d'une protection intégrée des cultures ".

Didier Marteau - membre du bureau de l'APCA et Président de la chambre d'agriculture de l'Aube

" La FNSEA est le syndicat agricole majoritaire en France. Présente dans tous les départements, grâce à son réseau de proximité, et très engagée dans les actions contribuant à la préservation du territoire et de l'environnement, la FNSEA a adhéré dès le départ à la démarche citoyenne d'ADIVALOR.
Aider les agriculteurs à trouver des solutions à la gestion des déchets des exploitations agricoles s'inscrit pleinement dans notre action de syndicat professionnel.
Sur le terrain, notre réseau contribue à organiser et à animer les opérations de collecte en lien avec l'action des chambres d'agriculture et les distributeurs ".

Christiane Lambert - Vice-présidente de la FNSEA

Un soutien réaffirmé **des pouvoirs publics**

Le programme d'action d'ADIVALOR est déployé en étroite concertation avec les services du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM). Suite à la signature d'un accord cadre en Novembre 2003, un comité de suivi se réunit annuellement pour évaluer les résultats et les orientations décidées par ADIVALOR.

La réalisation du programme d'élimination des stocks historiques de PPNU et de l'arsénite de soude avait bénéficié d'un soutien financier public important, principalement des Agences de l'Eau et de nombreuses collectivités territoriales.

En 2008-2009, les activités opérationnelles d'ADIVALOR ont été autofinancées.

Les aides directement perçues par ADIVALOR sur l'exercice écoulé portent exclusivement sur les actions de recherche et développement.

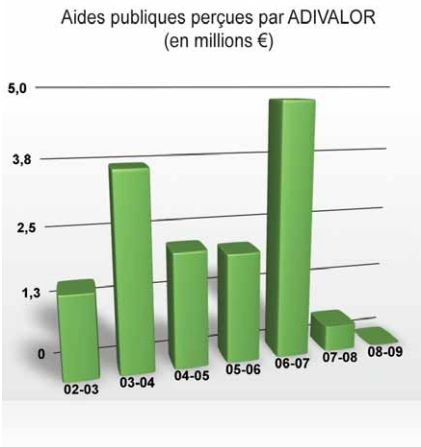

Les agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Adour Garonne ont soutenu ADIVALOR pour la réalisation d'une étude sur la gestion des effluents phytopharmaceutiques. L'ADEME a participé au financement d'études de faisabilité.

ADIVALOR bénéficie indirectement, via le Comité des Plastiques Agricoles, de l'aide de l'ADEME à la mise en place de la filière de gestion des films plastiques agricoles usagés (2,8 millions d'euros sur 5 ans).

Alain Geldron, chef du département organisation des filières et recyclage à l'ADEME.

" L'ADEME s'est engagée depuis plus de 12 ans pour développer une gestion performante des déchets de l'agrofourniture privilégiant la prévention et le recyclage. La naissance d'ADIVALOR il y a quelques années a permis d'initier une démarche volontaire intéressante, par les acteurs des produits phytopharmaceutiques, quelle a accompagnée par une collaboration technique et un soutien financier aux études. Dans le cadre des autres déchets de l'agrofourniture l'ADEME a souhaité accompagner financièrement les études de faisabilité et de dimensionnement. Les travaux sur les films agricoles ont abouti au montage d'une filière volontaire des producteurs courant 2009. L'ADEME et plus largement les pouvoirs publics ont souhaité accompagner très significativement le développement de cette filière. C'est ainsi que le Comité des Plastiques en Agriculture, qui a confié la gestion du dispositif à ADIVALOR, bénéficie d'un soutien à hauteur de 2,8 M€ sur les prochaines années afin que la responsabilité élargie des producteurs soit rapidement opérationnelle et pérenne. Ce soutien sera versé en fonction des performances réelles de la filière ce qui implique l'engagement de tous les acteurs ".

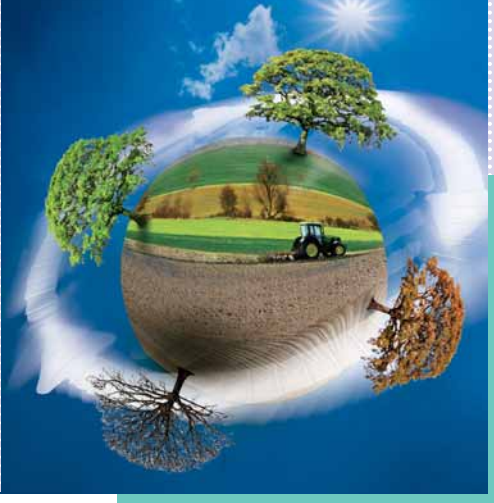

Sommaire des annexes

P 28 - éléments du rapport de gestion relatif à l'exercice 2008-2009

P 31 - les distributeurs partenaires

P 34 - les organismes agricoles partenaires

P 35 - la valorisation des emballages vides

P 37 - l'élimination des PPNU

P 38 - une structure légère

P 39 - les membres fondateurs d'ADIVALOR

Crédit photos

ADIVALOR, UNIFA, ROULLIER, FOTOLIA

Réalisation

Mai 2010 *je vais le dire à ma mère...*

64, rue de la République

69002 LYON

l'éco-conception

Ce rapport est conçu de façon à réduire la consommation d'encres. Celles-ci sont à base d'huiles végétales et le mouillage est sans alcool. Son format normalisé permet de minimiser les découpes de papier inutilisé.

le choix du papier

Ce rapport est imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.
En choisissant le PEFC, ADIVALOR contribue à la gestion durable des forêts, c'est-à-dire la gestion et l'utilisation des forêts et terrains forestiers d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommage à d'autres écosystèmes.
Le PEFC est le système de certification forestière le plus important au monde : la fabrication du PEFC implique le respect de normes de performance basées sur des exigences environnementales, sociales et économiques reposant sur une chaîne de responsabilités ininterrompue de la forêt jusqu'au consommateur final.

Lexique

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AFCOME : Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

ANPEA : Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des Amendements

APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

APE : Commission agriculture, plastique et développement

ARES : Association pour la récupération et le recyclage des emballages de semences

CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'économie laitière

COVADA : Société de Collecte et de Valorisation des Déchets Agricoles (société holding actionnaire majoritaire d'ADIVALOR)

CPA : Comité des Plastiques Agricoles

DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ECPA : European Crop Protection Association

EPI : Equipement de Protection Individuel

EUROSTAT : office statistique des communautés européennes

EV : Emballage Vide

EVPF : Emballage Vide de Produit Fertilisant

EVPHEL : Emballage Vide de Produit d'Hygiène de l'Élevage Laitier

EVPP : Emballage Vide de Produit Phytopharmaceutique

EVSP : Emballage vide de semences et plants

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

FARRE : Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement

FAU : Films Agricoles Usagés

FNA : Fédération du Négoce Agricole

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

GNIS : Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants

MEEDDM : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PE : Polyéthylène

PEBD : Polyéthylène basse densité

PEHD : Polyéthylène haute densité

PP : Polypropylène

PPNU : Produit Phytopharmaceutique Non Utilisable

SCEES : Service Central des Enquêtes et Études Statistiques

SIMA : Salon International du Machinisme Agricole

SOVEEA : Société de Valorisation des Emballages d'Engrais et d'Amendement

UIPP : Union des Industries de la Protection des Plantes

UNIFA : Union des Industries de la Fertilisation

UPJ : Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

Eléments du rapport de gestion **relatif à l'exercice 2008-2009**

L'exercice écoulé a été marqué par le démarrage du programme de collecte des films plastiques agricoles usagés.
Le programme de collecte et valorisation des emballages usagés, issus de l'emploi des produits phytopharmaceutiques, d'engrais ou de semences, poursuit sa montée en puissance. La baisse des tonnages éliminés de PPNU se confirme.

Compte de résultat :

L'exercice se clôture avec un déficit d'exploitation de – 13 543 €. Après prise en compte du résultat des opérations financières, le résultat courant avant impôts ressort à 15 369 € contre 206 749 €. Après prise en compte des produits exceptionnels pour 276 960 € et des charges exceptionnelles de 268 275 € (dont 221 064 € de provisions pour risques portant sur un litige sur le remboursement de TVA opposant la société à l'administration fiscale), l'impôt sur les sociétés s'élève à 14 932 €, et le résultat net comptable se solde par un bénéfice de 9 121 €.

Dépenses :

Les charges enregistrées durant l'exercice se sont élevées à 7 778 243 € (contre 7 490 131 € en 2007/2008), hors charges financières, charges exceptionnelles et impôts sur les sociétés.
Une analyse par domaines d'activités (redistribution des coûts logistiques, traitement en centre d'élimination agréé, assistance technique, communication) conduit à la répartition suivante :

- 54 % pour l'activité « emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) » (N-1 : 54%).
- 20 % pour l'activité « emballages produits fertilisants (EVPF) » (N-1= 15%)
- 12% pour l'activité « films agricoles usagés (FAU) » (N-1 = 0%)
- 9 % pour l'activité « produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) » (N-1 : 26%)
- 5 % pour les autres activités (N-1 : 4%).

Recettes :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008/2009 s'élève à 7 769 229 , en progression de 9% par rapport à l'exercice 2008/2009. Les contributions perçues de la part des metteurs en marché de produits phytopharmaceutiques, au travers de la convention de service entre ADIVALOR et COVADA, se sont élevées à 4 650 000 (15.7%). Les contributions perçues, via la société SOVEEA, de la part des metteurs en marché d'engrais et amendements se sont élevées à 1 206 000 (+42%). Les contributions perçues via le CPA se sont élevées à 670 690 (1ère année).

Bilan

Le total du bilan d'exercice clos le 30/09/2009 s'élève à 4 968 009 .

L'actif se compose :
D'un actif circulant net de 4 846 289 dont 2 364 378 de valeurs mobilières de placement.
D'un actif immobilisé net de 121 720 .

Le passif se compose :
De dettes à court terme pour 4 161 460 se répartissant principalement d'une dette fournisseurs de 3 680 947 , de 358 788 au titre des dettes sociales et fiscales et de 102 568 au titre des frais de personnel
D'une provision pour risques de 533 176 , dont 543 459 de report de l'exercice précédent augmenté de 221 064 et diminué de 231 347 portant sur un litige de TVA opposant la société à l'administration fiscale.

Les capitaux propres, hors résultat de 9 121 , s'élèvent à 264 250 à la clôture.

Le bilan ainsi présenté dégage un résultat comptable de 9 121 .

Perspectives exercice 2009-2010 :

La montée en puissance des programmes de collecte « emballages « (EVPP, EVPF, EVSP) et « films » (FAU) va se poursuivre. Le niveau de l'activité PPNU devrait se stabiliser.
Le prochain exercice devrait dont se traduire par une nette augmentation du chiffre d'affaire.

Compte de résultat

En Euros	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008	% N/N-1	N/N-1
Chiffre d'affaires net	7 769 229	7 110 746	9 %	658 483
Reprise sur amortissement et provisions	0	0		-
Subventions d'exploitation	-4 530	498 236	-101 %	-502 766
Autres produits	1	0		1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 764 699	7 608 984	2 %	155 715
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 806 901	5 580 387	4 %	226 514
Autres achats et charges externes	768 074	810 319	-5 %	-42 245
Impôts, taxes et versements assimilés	80 469	74 383	8 %	6 086
Salaires et traitements	675 603	664 953	2 %	10 650
Charges sociales	298 571	303 535	-2 %	-4 964
Dotations aux amortissements sur immobilisations	47 900	39 860	20 %	8 040
Dotations aux provisions sur actif circulant	45 000	0		45 000
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0		-
Autres charges	55 721	16 691	234 %	39 030
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 778 242	7 490 131	4 %	288 111
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 543	118 852	-111 %	-132 395
Produits financiers sur placement	28 949	88 011	-67 %	-59 062
Intérêts financiers	37	114	-68 %	-77
RESULTAT FINANCIER	28 912	87 897	-67 %	-58 985
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	15 369	206 749	-93 %	-191 380
Produits exceptionnels sur opération de gestion	27 258	14 959	82 %	12 299
Produits exceptionnels sur opération en capital	18 354	17 114	7 %	1 240
Reprises sur provisions et transferts de charges	231 347			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	276 960	32 074	764 %	244 886
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	33 868	10 955	209 %	22 913
Charges exceptionnelles sur opération capital	13 343	458	2813 %	12 885
Dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions	221 064	231 347	-4 %	-10 283
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	268 275	242 760	11 %	25 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 684	-210 686	-104 %	219 370
Impôt sur les bénéfices	14 932	1 860	703 %	13 072
BENEFICE OU PERTE	9 121	-5 796	-257 %	14 917

Eléments du rapport de gestion **relatif à l'exercice 2008-2009**

ACTIF (en Euros)	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Concessions, brevets, et droits similaires	189	121
Immobilisations corporelles	111 906	95 776
Immobilisations financières	9 625	4 971
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	121 720	100 869
Avances et acomptes versés	26 755	18 109
Clients et comptes rattachés	1 733 209	1 068 122
Autres créances	678 483	603 696
Valeurs mobilières de placement	2 364 378	2 778 182
Disponibilités	9 311	
Charges constatées d'avance	34 150	34 433
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 846 289	4 502 545
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
TOTAL GENERAL	4 968 009	4 603 414

PASSIF (en Euros)	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Capital	39 000	39 000
Réserve légale	3 900	3 900
Autres réserves	221 350	227 147
Résultat de l'exercice et report à nouveau	9 121	-5 796
TOTAL CAPITAUX PROPRES	273 372	264 250
Provisions pour risques	533 176	543 459
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	533 176	543 459
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	11 109
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 525	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 680 947	3 368 963
Dettes fiscales et sociales	461 356	382 991
Autres dettes	1 021	32 578
Produits constatés d'avance	610	
TOTAL DETTES	4 161 460	3 795 704
TOTAL GENERAL	4 968 009	4 603 414

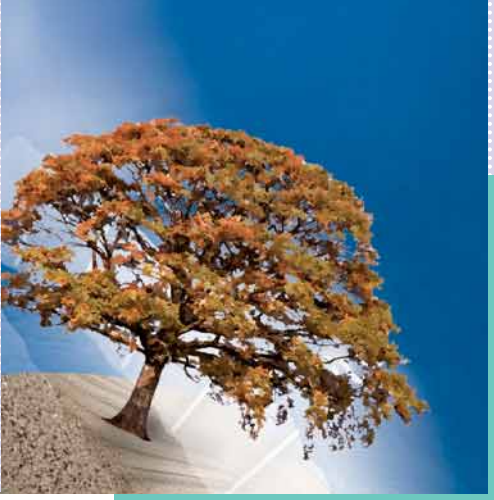

Les distributeurs **partenaires**

annexe 2

liste des distributeurs conventionnés pour la collecte des EV ou des PPNU

Alsace

AB2F CONCEPT - AGRI-CHEM - AGRO 67 - AGROVIT - ALSACE APPRO - ARMBRUSTER FRERES - ARMBRUSTER VIGNES - ARNOLD ET NIESS - B LIENHART - BLOCH-PRODUITS AGRICOLES - BURGGRAF BECKER - COMAPRO - COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN - COOPÉRATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DU PIEMONT - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CÉRÉALES - CAC - FEUERSTEIN - GRAINES VOLTZ - HASSENFORDER - MULLER GUSTAVE SAS - NUNGESSER SEMENCES - VITI.COM - WALCH

Aquitaine

ACT'AGRO - ADENA - AGRALIA - AGRI - AGRI AGEN - AGRI-BEGUEY - AGRICENTRE DUMAS - AGRIDOR - AGRISANDERS - AGRISERVICE - ANGLES FRANCIS - APPROVERT BERGERET - BARTHOUMIEUX - BEAUGEARD - BELLEAU LE DISCOUNT DU PHYTO - BERTRAND ET FILS - BOSC IZARN - BOUYSSOU - CADUSSEAU - CANDOUSSAU - CASTAGNE - CASTE ROGER - CAVE COOPERATIVE DES HAUTS DE GIRONDE - CIC - COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS - COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS - COMPTOIR AGRICOLE DU PAYS BASQUE - COMPTOIR AGRICOLE DUFOUR - COMPTOIR AGRICOLE DUFOUR - COOPERATIVE AGRICOLE DE GARAZI BAIGORRI - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA SOULE - COOPERATIVE AGRICOLE LA PERIGOURDINE - COOPERATIVE AGRICOLE LUR BERRI - COOPERATIVE AGRICOLE TERRES DU SUD - CORNELIS FRERES - CPA SERRE - CRDISTRIBUTION - CROUSEILLES - DESPUJOLS - DOUMERG SAS - DUPONT - ETABLISSEMENTS PEDEFER - ETS FERRIEU - ETS GRILLE - ETS SOULARD - EURALIS CEREALES - EURALIS VIGNE - FABRIES - FOURCADIER - GROUPE MAISADOUR - JPR DISTRIBUTION - LACADEE - LADEVEZE - LAFARGUE - LARRIEU - LASSERRE ROGER - LES SILOS DE L'ADOUR - LESPLENE - MAISADOUR - MARIDAT CEREALES - MARIDAT CEREALES - MASSONDO - MEDAN - MIQUEL - NEGOTARN - ORAZIO - PANISSAL - PARRA ET FILS - PAULIN - PEYRE ET CIE - PUIFFE - RIOLS - ROUSSY ANDRÉ - SAGA BOUET - SANSAN - SEGALA ALIMENTS - SERMAGRI - SNC PAUQUET - TOUTOUNJI - SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU RIBERACOIS - SCAR - SODEPAC - SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - TERRES DE GIRONDE - TERRES DU LIMOUSIN - THOMAS - TILLHET - TOUZAN - URTHALER - VIDAL - VIDAL APPRO SERVICES - VITIVISTA - WINTERSHEIM

Auvergne

AGRI CENTRE DISTRIBUTION - AGRIMAT - APPRO AGRI - AUFORT ALLIET AGRICULTURE - BADIOU - BASTIN - BEAUMEL PIERRE - BOULET - CASSIER APPRO - CHASSIN - COMBRONDE AGRI - COOPÉRATIVE AGRICOLE CENTRE BOCAGE - COOPÉRATIVE AGRICOLE CLB - COOPÉRATIVE AGRICOLE COOPACA - COOPÉRATIVE AGRICOLE COOPAVAL - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CRESSANGES - DESCREAUX - DODAT - DOMAGRI - ENTREPRISE MORLAT - EQUATION - ETS VITALIM - GAUVIN LEGRAND - GSA - JARLETON AGRO DISTRIBUTION - JEUDY - PHYTO SEM SERVICES - POUR LA TERRE - PUECH CLAUDE - SICA BB - SICA DU BOCAGE BOURBONNAIS - TARDIF ET FILS - TERAN - TERRE'AGRI - THIVAT VENUAT NEGOCE - TIVAGRAIN - TRESCARTE - UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE - UNION DES COOPÉRATIVES DE L'ALLIER - UCAL

Basse-Normandie

AGRI DEMETER NORMANDIE - AGRI PHYTO - AGRI SAIRE - AGRIAL - AGRILEADER - AGRIPLUS - APPRO MANCHE - APPRO VERT - APPROXIAL - BAZIN ERIC - BRIX DELAHAYE - BRUNET ET FILS - COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE - COOPERATIVE AGRICOLE DE BELLEME - COOPERATIVE DE CREULLY - D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE - DURAND NEGOCE - FRIGOT GRAINETERIE - GADIEPS - GOUTIERE APPRO - GUILLOUX G - HAMARD JP - JARDIN SERVICE FOURNITURES - JEAN ET FILS - LABBE AGRICULTURE - LALANDE ET CIE - LAURENT JEAN LUC - LECHEVALLIER - LEFEVRE MINOTERIE - LEMARDELE - LERICHE - LOIC ZEIMES - MARIE ET FILS - NEE - NOEL - OUEST APPRO - PAPILLON - PIEDNOIR - PREVOST - ROBILLARD - SYNERGIE - VAL DE VIRE AGRO FOURNITURES - VAUGEOIS

Bourgogne

110 BOURGOGNE - 110 VIGNE - AACE ROSES - AGIR - AGRI 89 - AGRI CEP BOURGOGNE - ALTERNATIVE - AMDIS - BARGE ET FILS - BIGALLET - BOURGOGNE ESPACE RURAL (BER) - BOURGOGNE VITI SERVICE (BVS) - BRESSON - CAPSERVAL - CEREPY - COOPÉRATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - CAMB - DIJON CEREALES - FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES DE SAÔNE-ET-LOIRE - GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE - GUICHARD - JFB APPRO - LEGUY - MIGNON - MINOTERIE GAY - PB. REGNIER - PLEINS CHAMPS - RUZE - SCAV BOURGOGNE DU SUD - SCICA VANAGRI - TEOL

Bretagne

AGRI.COM - BDV SERVICES - BEAULIEU - BLANDIN SERVICE DISTRIBUTION - BONENFANT BERNARD - BOSCHER FRERES - CAM 56 - COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU MORBIHAN - CECAB - CENTRE APPRO - CHALOPIN - CHERDO ALAIN - COOPAGRI BRETAGNE - COOPERATIVE AGRICOLE DE BROONS - COOPERATIVE CLAL SAINT YVI - COOPÉRATIVE LE GOUESSANT - COOPERL HUNAUDAYE - CORRE APPRO - CORRE ERIC - DEMEURE - DREANO - ETS LE GAL - EVEN AGRI - FLOCH APPRO - GAUDICHE - GAUTIER - GEFFRAY - GUEGAN - HORTIBREIZ - HOUEL MICHEL - JEGOUZO - LA PAYSANNE D'ERQUY - LAGUITTON - LE BOULAIR - LE GALL FRERES - LE GOFF CHRISTIAN - LE LAY DOMINIQUE - LEGOFF YVES - LEMAITRE APPRO - LERMITE FRERES - MESGUEN - MOISDON - PAUL DUCLOS - SERAZIN TEXIER APPRO - SEYEUX - SICA AGRAMMO - SOCAGRAIRE - SUD APPRO - TECHNIDIS AGRO - TOUCHARD - UKL AREE - UNION EOLYS - VEGAM

Centre

AGRALYS - AGRALYS - ARTENAY - AGRALYS - CORNET - AGRALYS - ECHIVARD - AGRALYS - LE DUNOIS - AGRALYS - LIGEA - AGRI 37 - AGRI GROUP - AGRI NEGOCE - AGRIDUO - AGRISOLEIL - AGRO PLAS BERRY OUEST - ANJOU NEGOCE - APPROS CULTURES - AUROY - AXIOME - BABEE JARDIN - BARBARY - BINEAU AGRI SERVICE - BODIN - BOMBERAULT - BONNET - CAAHMRO GROUPE SAS - CAP NIEVRE - CAPROGA LA MEUNIERE - CENTRE CEREALES - CERALLIANCE - CHARPENTIER - COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX - COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA BEAUCE ET DU PERCHE CABEP - COOPERATIVE AGRICOLE DE PITHIVIERS - COOPERATIVE AGRICOLE DE PUISEAUX - COOPERATIVE DE ST NICOLAS DE BOURGUEIL - COPAC - COUTANT - DAVID PERE ET FILS - DE SAINT VINCENT - DOUE NEGOCE - DUPRE LARDEAU - DUPRELARDEAU - DUPUY HOUDAYER -

1 000 entreprises
4 300 points de collecte

annexe 2

DURAND - EPIS CENTRE - ESPACE VIGNE - ETS CORRE - ETS GALLE - ETS LOUIS BASQUE - EURODIS - FERME SAINT HUBERT - FEYS NEGOCE ET SERVICE - GABORET - GARNIER - GAUMET - GUIGNARD - INTERFACE CEREALES - L'ALTERNATIVE NEGOCE - LECOMTE - LECUREUR C ET G FRERES - LEPLATRE - LUMET - MAISON DAUGER - MAISONDAUGER - MARCHAIS - MARCHE - MARTIGNON - MARTIN BARON - NUTRIPHYT ET CIE - PERROCHON - PHILIPPON - PHYTO SERVICE - PINGOT-THOREAU - PISSIER - RENAUD - RONDIER - ROY - SABOC - SAEP - SARL ROY ET FILS - SCAEL SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE D'EURE ET LOIRE - SICA CEREALES DE FRANCE - SOBRA - SUPLISSON - TRAITAPHYT - UNION 36 - VERTUMNE - VILLEMONT ANDRE - VITAGRI - VITINEGOCE - VITIVINI

Champagne-Ardenne

AGRIFIM - AIR CHAMPAGNE - APPRO 2000 - APPRO CHAMPAGNE - BOURDON - BOUVET NEGOCE - CHAMPAGNE CEREALES - COHESIS - COMPAS - COOPERATIVE AGRICOLE D ANGLURE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA CHAMPAGNE - COOPERATIVE AGRICOLE DE SEZANNE - COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY - COOPÉRATIVE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS - CSGV - DIGIT'AGRI - ECO VIGNE - EMC2 - EQUIP'AGRI - EUPHORBE MARTINOT - HURO'AGRI - LA MARNAISE - LIMARE - NOURICIA - PAYS YVERNEAU - RITARD CHARLES - SCARA - SEMENCES DE L'EST - SEPAC - SEVEAL - SOUFFLET AGRICULTURE - SOUFFLET ATLANTIQUE – STAHL

Corse

CAVE COOPERATIVE VINICOLE D'ALERIA - COOPERATIVE AGRICOLE CANICO - COOPÉRATIVE AGRICOLE CAVICA

Franche-Comté

AGRO DIFFUSION - BASTARD JM - CHAYS FRERES - COOPERATIVE TERRE COMTOISE - ETS DUBREZ ET FILS - FAIVRE - GIROUX - INTERVAL - MOULIN JACQUOT - THIEBAUD

Haute-Normandie

BEAUCAMP AGRICULTURE - CALF AGRI - CAP SEINE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LOUVIERS QUITTEBEUF C.A.L.Q. - DUMESNIL - ETABLISSEMENTS BENARD-GABRIEL - ETABLISSEMENTS JEAN CLAUDE POULICHET - EURAGRI - FRANCOIS GENTY - JMJ - LE CAPITAINE - LEPICARD AGRICULTURE - LETHUILLIER - LETICO - LIMAGRO - PRUD'HOMME - SAINT LOUIS SUCRE - SEAPV - SEVEPI - VAN HULLE AGRO DISTRIBUTION - VUYLSTEKE

Ile-de-France

AGRI ALTERNATIVE VAL DE FRANCE - ALTEC - APPRO CONSEIL - BRIE ALTERNATIVE - CAPA FRANCE - COMAGRAIN - COOLEN - COOP DE BETON BAZOCHES - COOPÉRATIVE AGRICOLE IDF SUD - ECHOVERT ILE DE FRANCE - GAZONS DE FRANCE - GIM DASSAUT - SEWA BLANCHARD - TERRES BOCAGE GATINAIS

Languedoc-Roussillon

AGRI JOU - BELLOC - BERTRAND REMON - BRU - CAAV - CALVET AGROFOURNITURES - CHARRIERE DISTRIBUTION - COMPTOIR AGRICOLE DU LANGUEDOC - COMPTOIR AGRICOLE LÉON VALETTE ET CIE - COOPÉRATIVE AGRICOLE CAVALE - COOPÉRATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT THIBERY - COPAL - ESCUDIER - ETABLISSEMENTS ESTEVE ET FILS - ETABLISSEMENTS PAULET - EURAMED - JULLIAN - MAGNE - PAUL MAURIN - PCEB - PERIS MONTARIOL - PERRET - PORTAL ET FILS - SCAD - SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CENTRALE D'ACHAT ET D'APPROVISIONNEMENTS AGRICOLES EN COMMUN (LA CENTRALE) - TOUCHAT - VERNAZOBRES FRERES

Limousin

BECHADE & FILS - BLINET - CELMAR - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE POMPADOUR - COOPERATIVE AGRICOLE DES ELEVEURS DU HAUT LIMOUSIN - COOPERATIVE AGRICOLE D'USSEL - DELAGE - DEMENEIX - DUCLUZEAU - ETS CLUZET - FAUCHER AIME ET FILS - FAURE FRERES - GAUDON ET FILS - GUILLOT - JARDIVERT - JUILLAC CHIMIE - LA VIE EN VERT - MOURIERAS - NATEA - PEYNIN - PUYGRENIER - SAUVE ETS - SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE - THIMONNIER - VERLADIS

Lorraine

AGRO DISTRIBUTION SERVICES (ADS) - AVENIR AGRO - CARVERT - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT DIE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CORCIEUX - COOPERATIVE AGRICOLE DE LORRAINE (CAL) - COOPERATIVE AGRICOLE DE REMIREMONT ET DE LA VOGE - ESTAGRI - GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE BLE (GPB) - HEXAGRAIN - HORTICULTURE AGRICULTURE DISTRIBUTION NEGOCE - HADN - LOEB UNEGO - LORCA - LORRAINE ESPACES VERTS - PG AGRI - SODIPA - SOLAGRI - STOPHYTRA - STREIT - THIEBAUT GODARD - UNION AGRICOLE COOPERATIVE

Midi-Pyrénées

AGRI CLUZEL - AGRICAL - AGRO D'OC - ALINEA - ALTERNATIVE NEGOCE - ZANATTA - ARMAGNAC ANDRE - ARTERRIS - BARRERA - BOURGELA - CAPA - CAPEL LA QUERCYNOISE - CASCAP - CASTAING - CAUDEVAL - CEREALIERE D'ANTIN - COMPTOIR DURAND - COOPÉRATIVE AGRICOLE AUDECOOP - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CARMAUX - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRAULHET LOMBERS - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA MONTAGNE NOIRE - COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LA LEZE ET DE L'ARIEGE - CAPLA - COOPERATIVE AGRICOLE LES SILOS VICOIS - COOPÉRATIVE AGRICOLE VALCAUSSE - COOPERATIVE CEREALIERE DE SALVAGNAC - COOPERATIVE REGIONALE LAURAGAISE - COPAMI - DARRIS - DESTRUELS BOUYGUES - ETABLISSEMENTS CASAUS - GASCOVAL - GERSYCOOP - GOUDY ET CIE - GRENIER COOPERATIF DE L'ALBIGEOIS - GROUPE COOPERATIF OCCITAN - GCO - LA GERBE - LA MARAICHERE - LA TOULOUSAINE - LABATUT FOURCADE - LABORDERIE - LACOUSTILLE - LAMOTHE - LE MAJOR - LIGNAC FORT - LOUIT - L'UNION PAYSANNE - MAISAGRI - MELILA - MOURNET - OGR - QUALISOL - R.A.G.T. PLATEAU CENTRAL - SACOM BORDES - SEMENCES ET CONSEILS - SICA ROUQUET - SICA SEGALA LIMARGUE - SOCOPA - SORDES - SOULIE - STIGLIANI ET FILS - TERRES DE GASCOGNE - TERRES TARNAISES - UNICOR - VALEDOC - VIVADOUR

Nord-Pas-de-Calais

ACT'APPRO - BERNHARD - BLANQUART CLAUDE - BONNINGUES - CLAYE - COOPERATIVE AGRICOLE D'AVESNES HELPE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI - COOPÉRATIVE AGRICOLE UNION DE LA SCARPE - COUDEVILLE MARCANT - DEFIVES - DELVA - DELZOIDE - DESMIDT AGRO TECHNIQUES - DEVULDER ET GHYS - DUCAGRI - DUCROQUET NEGOCE - DURANEL - DURIEZ PIERRE - ETS BALLY - ETS PIERRE BERNARD - EVRARD AGRI - FREMEAUX - GRAINOR - GROUPE CARRE - HONORE NEGOCE - HOUSSIN - HUE - JOURDAIN - LA FLANDRE - LECOUFFE - LEDEIN - LEFEBVRE PHILIPPE - LEFEBVRE PIERRE - LESAGE - LUC VANDAELE BERTELOOT - MISEROLLE - PARIS - RINGARD - SOCODIP - UNEAL - VAESKEN - VERSTAEN

Pays de la Loire

ACTI NEGOCE - AGRO NEGOCE - ANJOU MAINE CEREALES - ANTIER JOSSELIN - APPROFLEX - BADREAU - BENOIST - BERNARD AGRI SERVICES - BERTHEBAUD FILS - BOUCHERON - BRARD - BRETAUDEAU - BROSSET AGRO BOCAGE - CAM 53 - COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE LA MAYENNE - CAVAC (85) - CENERAY - CHAPELLIERE - CHAUVEAU - COLARENA - COMPTOIR RURAL - COOP DE L'AVENIR - COOPÉRATIVE AGRICOLE DES MARAÎCHERS NANTAIS - COOPERATIVE AGRICOLE D'HERBAUGES - COOPÉRATIVE AGRICOLE DU PAYS DE LOIRE - CAPL - COOPERATIVE AGRICOLE TERRENA - CULTURES DES MAUGES - DROUET - DUTERTRE - ETS ROINE - FERARD - HAUTBOIS - HERMOUET - JEUSSELIN - LOIRE VITI VINI DISTRIBUTION (LVVD) - LOUVIGNE - MABIT - MAUDET - NEGOCE GRAIN - OUARY - OUEST AGRO - PELE AGRI CONSEIL - PICHOT - POUPIN - REBOURS - RIPERT FRERES - ROUSTIN - SASAV - SCA3P SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES TROIS PROVINCES - SCPA - SEMAPHYT - SPS NEGOCE - TERRENA POITOU - THIELIN CULTURE - TIJOU - UCAL CHARENTES POITOU - UNION SET - VAL APPRO - VAL NANTAIS - CECOVAL - VEAU - VENDEE GRAINS - VERRON

Picardie

AGRI SOMME - AGRISELF - ASEL - AXION - BACHELE - BITZ - BONVALLET - BORDAGE - BPA - BRUYAGRI - BULLY - CAPA FRANCE - CAVIM - CERENA - COOPÉRATIVE AGRICOLE CAPSOM - COOPÉRATIVE AGRICOLE D'AILLY LE HAUT CLOCHER - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CRECY - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE MILLY SUR THERAIN - COOPÉRATIVE AGRICOLE D'OISEMONT - COOPÉRATIVE AGRICOLE LA SANTERROISE - DRUEL - ENGRAIS BATTAILLE - ETABLISSEMENTS CHARPENTIER - ETS LAERMANS - FORCE 5 - GRAP - HOCQUET DISTRIBUTION - HUBAU - LAERMANS - LEROY PHILIPPE - L'ESSOR DU SANTERRE - MANTEL - NORIAP - OCEAL - OPALE APPRO - PHILIPPE LEVESQUE - PHYTOGRAIN - PLATEAUX - SAPA NEGOCE - SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU VERMANDOIS - SOPROVERT - SYNERGIS - TOP BOURGEOIS - UCAC - UCARA - VALFRANCE - VIMAGRO - CAVIM ABBEVILLE – VLF

Poitou Charentes

AGRI DISTRI SERVICE - AGRICONSULTING CGL - AGRISEM - ALTERNAGRO - AUGUIER - AUNIS SAINTONGE - BARATON - BAYARD - BEAUCHAMP - BELLANNE - BIENAIME - BUCHOU NEGOCE - CARC - CAVAC (16) - CENTRE OUEST CEREALES - CHABOT - CHARENTE COOP - CHATELIER VITICULTURE - COGNAC APPRO SERVICES - COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT PIERRE D'OLERON - COOPERATIVE AGRICOLE D'AGRINIEUL - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU - COOPERATIVE AGRICOLE DE BEURLAY - COOPERATIVE AGRICOLE DE FAYE SUR ARDIN (CAPFAYE) - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA CHARENTE - COOPERATIVE AGRICOLE DE MANSLE AUNAC - COOPERATIVE AGRICOLE DE MATHA - COOPERATIVE AGRICOLE DE SAINT PIERRE DE JUILLERS - COOPERATIVE AGRICOLE DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT AGNANT - COOPERATIVE AGRICOLE DE TONNAY BOUTONNE - COOPERATIVE AGRICOLE LA TRICHERIE - COOPERATIVE AGRICOLE SEVRE ET BELLE - COOPERATIVE CANTONALE DE SEGONZAC - COOPERATIVE ENTENTE AGRICOLE DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELOIS - COQUILLAUD - COREA POITOU-CHARENTES - COSSET - DANIAUD LCS - DAVID RENE - DEMOGRAINS - DESRENTES JEAN MARIE - ECHO VERT DISTRIBUTION - ETABLISSEMENTS NAU - ETOURNEAUD - ETS FERRU ET FILS - ETS PALISSIER - EURL SOUCHET - FAVART - FLEURY NEGOCE - FORTET DUFAUD - GAUTIER ET FILS - GEPS - GIN - HURE AGRI CONSULT - ISIDORE - LAMY - LANDREAU ET FILS - LUNET-TOUCHARD - MARTIN MICHEL - MEUNIER - MICHEAU DALEME - MINOTERIE COOPERATIVE DE COURÇON - MOINIER - NIORT AGRICOLE - NOVAPPRO - PASQUIER VGT'AL - PHYTO SEM - PIVETEAU - PLAISANCE AGRI - RAPHAËL SOUCHAUD - RAYNOT - RIDEAU FRERES - ROUGERIE AGRICULTURE - SA2R - SAFCAB GRANDES CULTURES - SALELLAS - SCA UNIRE - SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE - SOMAREF - SONEDIS - SUBIN - SYNTEANE - TERRE ATLANTIQUE - TRIBOT - UNION AGRICOLE CHERAC - VALIN - VITINATURE

Provence-Alpes-Côte d'Azur

AGRIA - AGROTECH 84 - ALBION APPRO - ALPESUD - ARCAGRI - CEREALIS - COOPÉRATIVE AGRICOLE COOPARFUM LA MARIGARDE - COOPÉRATIVE AGRICOLE D'ACHATS ET D'APPROVISIONNEMENTS DE SAINTE CECILE - COOPÉRATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BARBENTANE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BERRE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CÉRÉALES ET D'APPROVISIONNEMENT DU SUD VAUCLUSE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE FONTVIEILLE - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA VALLEE DE LA SIAGNE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE MIREILLE - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ROGNONAS - COOPERATIVE AGRICOLE DU CANTON D'AUBAGNE - COOPÉRATIVE AGRICOLE ET OLÉICOLE LA BALMÉENNE - COOPÉRATIVE AGRICOLE LE PROGRES - COOPÉRATIVE AGRICOLE L'UNION - COOPÉRATIVE AGRICOLE PROVENCE LANGUEDOC - CAPL - ESPACES VERTS DIFFUSION - ETABLISSEMENTS BERGON - ETS DUBOURDEAUX - GARCIN FRERES - GPS - COOPÉRATIVE AGRICOLE GROUPE PROVENCE SERVICE - GRAMBOIS - JARDICA - MAGNAN - MILLE ET FILS - OMAG SUD AGRO-PERRET - OVINALP FERTILISATION - PRODIA (PROVENCE DISTRIBUTION AGRICOLE) - RACINE - REGIS VAUTE

Rhône-Alpes

AGRI SUD EST CENTRE - AGRI SUD EST SA - AGRIDROME - AGRODIA - BASSET - BERTHET GUY - BIRON - BORNENS - BREDY - CERAGRO - CEREGRAIN - CHOLAT GAIC - CIDEVCO CIMELAK ESPACES VERTS - COMBE - COOPÉRATIVE AGRICOLE ACMT LA RURALE - COOPÉRATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPÉRATIVE AGRICOLE BRESSE VEYLE - COOPÉRATIVE AGRICOLE COOPTAIN - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA DRÔME PROVENÇALE - CADP - COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS - COOPERATIVE AGRICOLE LA DAUPHINOISE - COOPERATIVE AGRICOLE L'ARDECHOISE - COOPÉRATIVE AGRICOLE LES 3 REGIONS - COOPERATIVE AGRICOLE SERVAS - SAINT PAUL - COOPÉRATIVE AGRICOLE TERRES DIOISES - DOUILLET - DURANTIN - ECOVIGNE BEAUJOLAIS MACONNAIS - EBM - ETABLISSEMENTS BONNET ET FILS - ETS BERNARD - EUREA COOP - EUREA DISTRIBUTION - FOREZ GRAINS - FOURNIVERT - GIRARDON LUC - GREGOIRE - HUGON - INOVAPPRO - JURA MONTBLANC - LES FILS DE MION - MADELON - MARCEL PONCET ET FILS - NOYER ET FILS - OENOPHYT - OUSTINOFF - PAYRE NORBERT - POMAREL NEGOCE - SAVOY GRAINS - SDPA - SOCIETE ALPINE DE PRODUITS AGRICOLES - SAPA - SORODIAB - SOCIETE ROANNAISE DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS DU BETAIL - SOUCHARD - SOUFFLET VIGNE - TERRIER - VALSOLEIL - VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS (SCAN)

Les organismes agricoles **partenaires**

annexe 3

RÉGION Entité	EVPP	PPNU	FAU
ALSACE			
Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin	●	●	
Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin		●	
Fdsea 67			●
Fdsea 68			●
AQUITAINE			
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	
Chambre d'Agriculture des Landes	●	●	
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	●	●	
FDCUMA des Pyrénées Atlantiques			●
Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	
AUVERGNE			
Chambre d'Agriculture de l'Allier	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme	●	●	●
BASSE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture du Calvados	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Manche	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Orne	●	●	
BOURGOGNE			
Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Nièvre	●	●	●
UPVY/Chambre d'Agriculture de l'Yonne	●	●	●
Fédération des Coopératives Agricoles de Saône-et-Loire	●	●	●
BRETAGNE			
FEREDEC Bretagne	●	●	
Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine			●
Coop de France Ouest	●	●	●
Négoce Ouest	●	●	●
Sica St Pol			●
CENTRE			
Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Indre	●	●	
FDCUMA d'Indre et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loiret	●	●	●
CHAMPAGNE ARDENNE			
Chambre d'Agriculture des Ardennes	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Marne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne	●	●	●
CORSE			
Chambre d'Agriculture de Haute Corse	●	●	●
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Corses	●	●	●
Organisation des Maraîchers Corse			●
DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER			
Chambre d'Agriculture de l'Ile de la Réunion	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Martinique		●	
FRANCHE-COMTE			
Chambre d'Agriculture de Franche-Comté	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Doubs	●	●	
Chambre d'Agriculture du Jura	●	●	
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	●	●	●
HAUTE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Eure	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	●	●	●

RÉGION Entité	EVPP	PPNU	FAU
ILE DE FRANCE			
Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile de France Ouest	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine et Marne	●	●	●
LANGUEDOC ROUSSILLON			
Chambre d'Agriculture de l'Aude	●	●	
Chambre d'Agriculture du Gard	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Lozère		●	●
Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	
LIMOUSIN			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles du Limousin	●	●	
LORRAINE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meuse	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Vosges	●	●	●
MIDI-PYRENEES			
Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées	●		
Chambre d'Agriculture de l'Ariège	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Haute Garonne	●	●	
Chambre d'Agriculture du Gers	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées	●	●	
FDCUMA des Hautes Pyrénées			●
Chambre d'Agriculture du Tarn	●	●	
FDCUMA du Tarn			●
Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	●	●	●
NORD PAS DE CALAIS			
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR			
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●	
Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes	●	●	
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Var	●	●	
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	●	●	●
PAYS DE LA LOIRE			
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Sarthe	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Vendée	●	●	●
PICARDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Somme	●	●	●
POITOU-CHARENTES			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Poitou-Charentes	●	●	
CRA 16			●
Négoce Agricole Centre Atlantique	●	●	
CRA 17			●
FDCUMA de la Vienne			●
RHONE-ALPES			
Chambre d'Agriculture de l'Ain	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Drôme	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Isère	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Loire	●	●	●
Comité du Développement du Beaujolais	●	●	
Chambre d'Agriculture du Rhône	●	●	
Coop de France Rhône-Alpes-Auvergne		●	

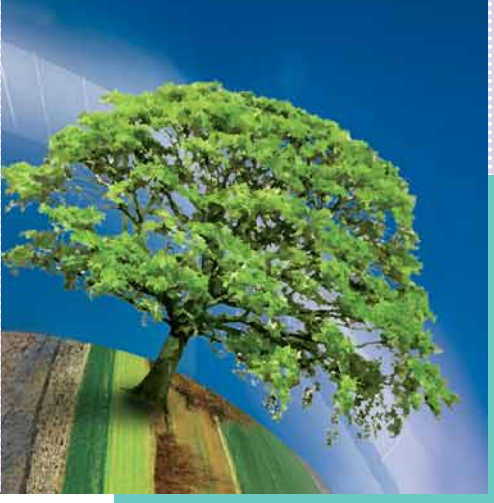

Valorisation des emballages vides

annexe 4

collecteurs prestataires

Entreprises	Départements
COVED	01
LBDI - GÉRARD BERROD	01
TRILOGIE	01
COVED	03
CMR RECYCLAGE	04
PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
COVED	10
SITA	11
BRU	11
BRALEY ROUERGUE LOCA BENNES	12
COVED	14
TEIL	15
APROVAL 16	16
SOCIETE DE TRANSPORT VACHER	17
VEOLIA PROPRETÉ	18
APPROCHIM	20
REVAL	21
SETEO	21
TCV BOURGOGNE	21
ROMI RECYCLAGE	22
PRIGENT TRANSPORTS	22
TRI	24
COVED	25
COVED	26
PAPREC	27
COMALDIS	27
COVED	28
VEOLIA PROPRETÉ	28
COVED	30
COVED	31
COVALREC	32
LARRIBEAU	32
PENA ENVIRONNEMENT	33
ROMI RECYCLAGE	35
COVED	37
TCV	37
GOUVERNAYRE ET FILS	38
VITALE RECYCLAGE	42
DELAIRE RECYCLAGE	44
VEOLIA PROPRETÉ	44
ABLO COOP	44
COVED	45
S.I.C.T.O.M.	47
LOG ALLIANCE	49
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
SIREC	50
LOGISCO	50
GOSSELIN ENVIRONNEMENT	51
SITA	51
VEOLIA PROPRETÉ	51
DELAIRE RECYCLAGE	53
BARISIEN	54
SITA	55
BARISIEN	59
COVED	60
SEVP	60
ECHALIER	63
BOUCOU	64
BARISIEN	67
COVED	68
COVED	68
DERICHEBOURG	69
SNN	72
GOSSELIN ENVIRONNEMENT	80
COVED	81
COVED	84
TRANSPORTS FONTAN	85
APROVAL 87	87

collecteurs distributeurs

Entreprises	Départements
CEREGRAIN	01
DOUILLET	01
COOPÉRATIVE AGRICOLE COOPAVAL	03
COOPERATIVE AGRICOLE L'ARDECHOISE	07
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE	08
COOPÉRATIVE AGRICOLE AUDECOOP	11
COOPÉRATIVE AGRICOLE CAVALE	11
GRENIER COOPERATIF DE L'ALBIGEOIS	12
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BARBENTANE	13
COOPÉRATIVE AGRICOLE MIREILLE	13
OMAG SUD AGRO-PERRET	13
COOPERATIVE AGRICOLE DE LA CHARENTE	16
COREA POITOU-CHARENTES	16
COOPERATIVE AGRICOLE DE MATHA	17
ISIDORE	17
VITAGRI	18
LEGUY	21
DIJON CEREALES	21
LE GOFF CHRISTIAN	22
UNION EOLYS	22
COOPAGRI BRETAGNE	22
BOUYSSOU	24
AGRIDROME	26
AGRODIA	26
NOYER ET FILS	26
VALSOLEIL	26
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA DRÔME PROVENÇALE	26
COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL	28
MARTIN BONNET LECUREUR	28
PHYTO SERVICE	28
SCAEL	28
MARCHAIS	28
CALVET AGROFOURNITURES	30
SCAD	30
JULLIAN	30
SORDES	31
TERRES DE GASCOGNE	31
GROUPE COOPERATIF OCCITAN	31
COOPERATIVE AGRICOLE LES SILOS VICOIS	32
DARRIS	32
GERSYCOOP	32
LADEVEZE	32
LIGNAC FORT	32
LOUIT	32
TERRES DE GASCOGNE	32
VIVADOUR	32
MEDAN	33
GAUDICHE	35
MOISDON	35
AXIOME	36
ETS LOUIS BASQUE	36
CHOLAT GAIC	38
GIRARDON LUC	38
PAYRE NORBERT	38
TERRENA	44
ADENA	47
BELLEAU	47

collecteurs distributeurs (suite)

Entreprises	Départements
COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS	47
COOPERATIVE AGRICOLE TERRES DU SUD	47
SANSAN	47
SERMA	47
TERRENA	49
SCPA	49
GOUTIERE APPRO	50
AGRI DEMETER NORMANDIE	50
AGRILEADER	50
AGRIPLUS	50
D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE	50
AGRIDUO	53
CAM 56	56
AGRI.COM	56
LOEB UNEGO	57
HUBAU	60
AGRIAL	61
DURAND NEGOCE	61
UNEAL	62
COOPERATIVE AGRICOLE LUR BERRI	64
CROUSEILLES	64
MASSONDO	64
AGRI-CHEM	67
COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN	67
CAPSEINE	76
ETABLISSEMENTS BENARD-GABRIEL	76
LETHUILLIER	76
ARTERRIS	81
BOSC IZARN	81
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CARMAUX	81
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRAULHET LOMBERS	81
COOPERATIVE CEREALIERE DE SALVAGNAC	81
GROUPE COOPERATIF OCCITAN	81
ST2L	81
ETABLISSEMENTS BERGON	83
COOPÉRATIVE AGRICOLE PROVENCE LANGUEDOC	84
OMAG SUD AGRO-PERRET	84
REGIS VAUTE	84

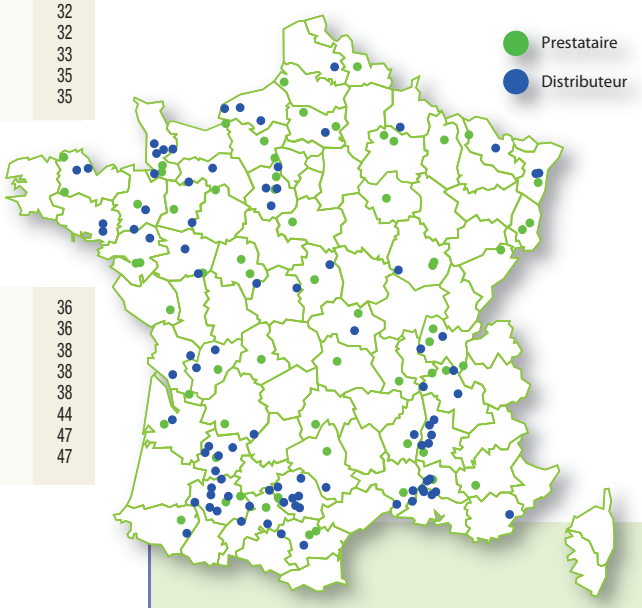

Valorisation des emballages vides

annexe 4

centres de pré-traitements

Entreprises	Départements
SETEO	21
PRIGENT TRANSPORTS	22
PENA ENVIRONNEMENT	33
EMB-I-PACK	37
SARP INDUSTRIES	57
SARP INDUSTRIES	60
DERICHEBOURG	69
COTAC	76
TTC MALO	84
COVED	10
APROVAL 16	16
COOPAGRI BRETAGNE	22
SIREC	50
BOUCOU	64
BAILLET	01
BREDY	01
CA ACMT LA RURALE	01
CA BRESSE MACONNAIS	01
CA BRESSE VEYLE	01
CA DE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	01
CA LES 3 REGIONS	01
CA SERVAS - SAINT PAUL	01
CEREGRAIN	01
ETS PIERRE BERNARD 01	01
LBDI - GÉRARD BERROD	01
AXION	02
CERENA	02
CHAMPAGNE CEREALES	02
COHESIS	02
COVED	02
HUBAU	02
COVED	03
GSA	03
CMR RECYCLAGE	04
PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
CAVALE	11
SITA	11
BRALEY	12
AGRIAL	14
COVED	14
TEIL	15
UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE	15

Entreprises	Départements
SOCIETE DE TRANSPORT VACHER - STV	17
EPIS CENTRE	18
VEOLIA PROPRETÉ	18
REVAL	21
ROMI RECYCLAGE	22
TRI	24
COVED	25
COVED	26
PAPREC	27
AGRALYS	28
COVED	28
VEOLIA PROPRETÉ	28
ROMI RECYCLAGE	29
COVED	30
COVED	31
COVALREC	32
ROMI RECYCLAGE	35
AGRO PLAS BERRY OUEST	36
EPIS CENTRE	36
CHARPENTIER	37
COVED	37
GOUVERNAYRE ET FILS	38
VITALE RECYCLAGE	42
DELAIRE RECYCLAGE	44
VEOLIA PROPRETÉ	44
COVED	45
S.I.C.T.O.M.	47
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
APPRO CHAMPAGNE	51
CSGV	51
ECO VIGNE	51
LA MARNAISE	51
SITA	51
STAHL	51
VEOLIA PROPRETÉ	51
DELAIRE RECYCLAGE	53
BARISIEN	54
EMC2	55
ROMI RECYCLAGE	56
EPIS CENTRE	58
BARISIEN	59
CA DE MILLY SUR THERAIN	60
ETS LAERMANS	60
FORCE 5	60
NORIAP	60

Entreprises	Départements
OCEAL	60
SEVP	60
UCAC	60
PAPREC	62
ECHALIER	63
BARISIEN	67
COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN	67
CAC	68
COVED	68
AGRI SUD EST SA	71
BIGALLET	71
FDCOOP 71	71
GUICHARD	71

Entreprises	Départements
MINOTERIE GAY	71
SNN	72
SOSAREC	72
CAPSEINE	76
CITRON	76
NORIAP	80
COVED	81
CAPL	84
COVED	84
NATEA	87

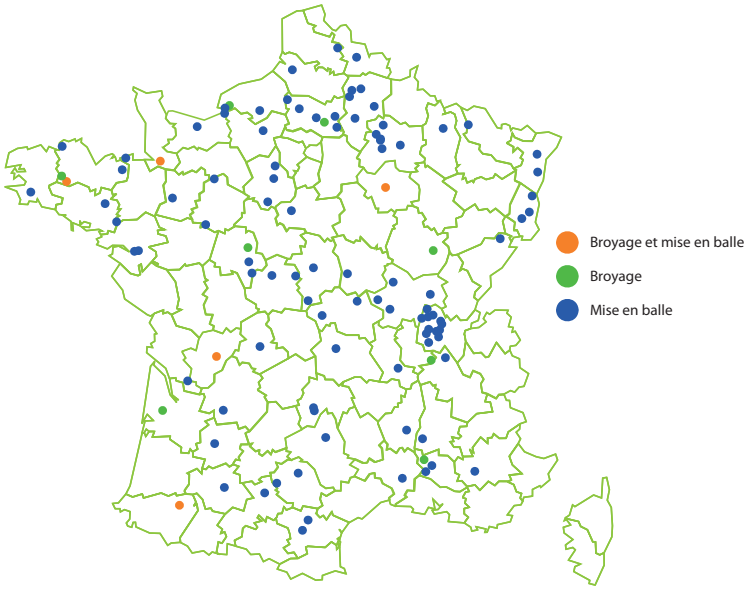

centres de valorisation

Entreprises	Départements
LAFARGE	16
LAFARGE	31
LAFARGE	53
FOURS A CHAUX DE LA MEUSE	55
SARP INDUSTRIES	62
LAFARGE	69
LAFARGE	76
COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	1
BDM	6

Entreprises	Départements
MPR POLYMERS	43
VERIPLAST	43
ERI	46
TRIOPLAST	49
COBEPLAST	64
RIGK GMBH	68
ATLAN	72
SARP INDUSTRIES	13
CHAUFFERIE GRAND DIJON	21
TREDI	38
SEVP	60
CHAUFFERIE	64

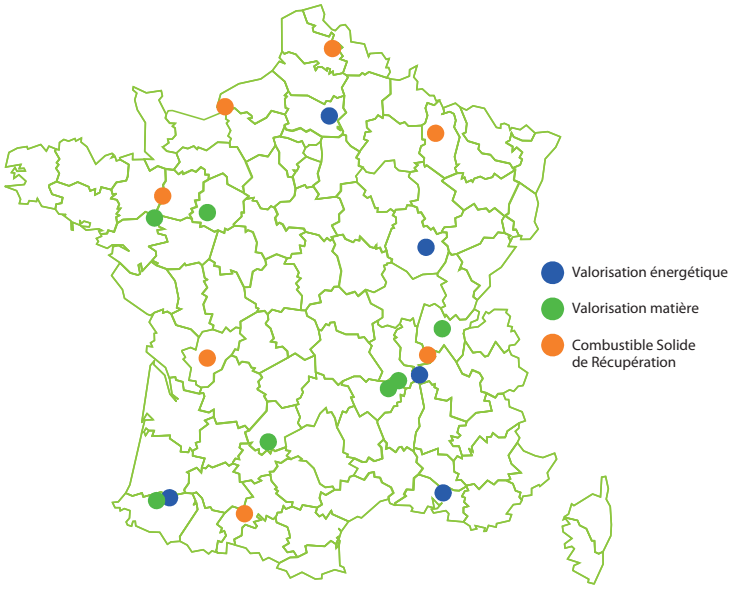

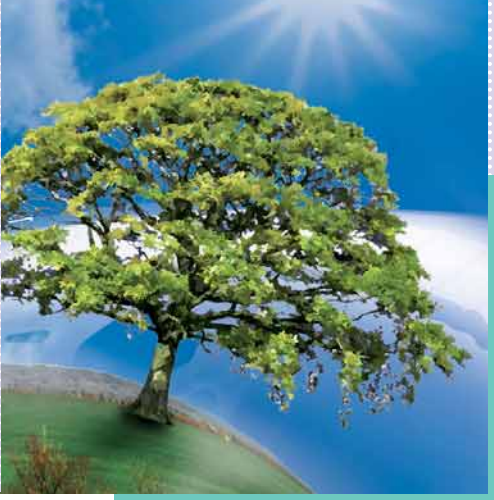

Élimination des PPNU

annexe 5

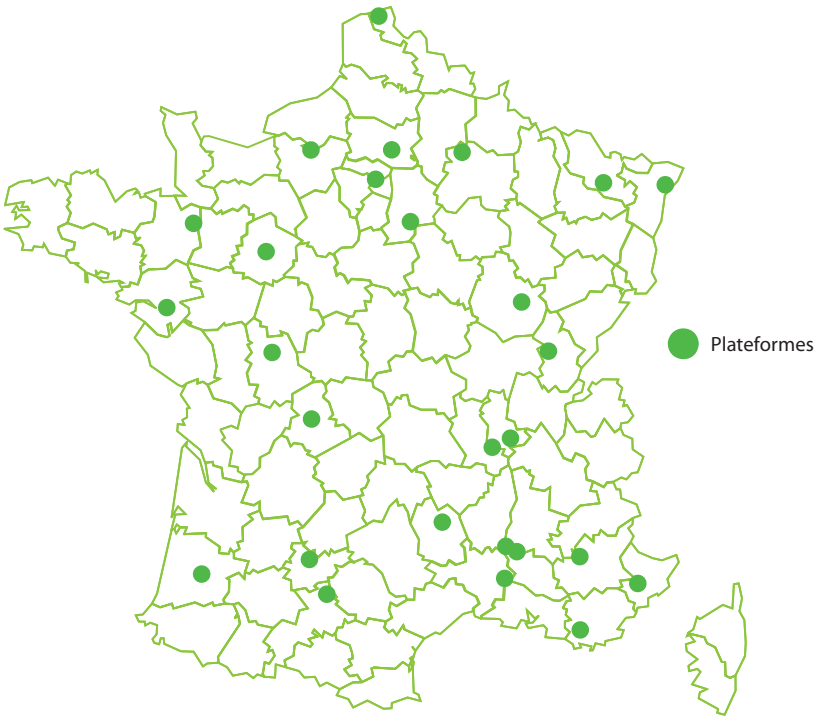

plateformes de réception et de tri

Entreprises	Départements
CHIMIREC JAVENE	35
CHIMIREC CENTRE-EST	39
CHIMIREC MALO	84
CHIMIREC SOCODELI	30
CHIMIREC DARGELOS	40
CHIMIREC DELVERT	86
CHIMIREC MASSIF CENTRAL	48
GENNEVILLIERS	92
SAINT AUBIN	76
SAINT NAZAIRE	44
CASTESARRAZIN	31
SAINT BRICE-COURCELLES	51
HERRLISHEIM	67
GIVORS	69
ECOVALOR	60
EURO DIEUZE INDUSTRIE	57
HYDROPALE	59
SOREDI	44
SOTREMO	72
SMAB	77
ALPES ENVIRONNEMENT	04
EDIB	21
EOVAL	31
OREDUI	06
OREDUI	83
SIRA	42
LAMBERTY & FILS	87

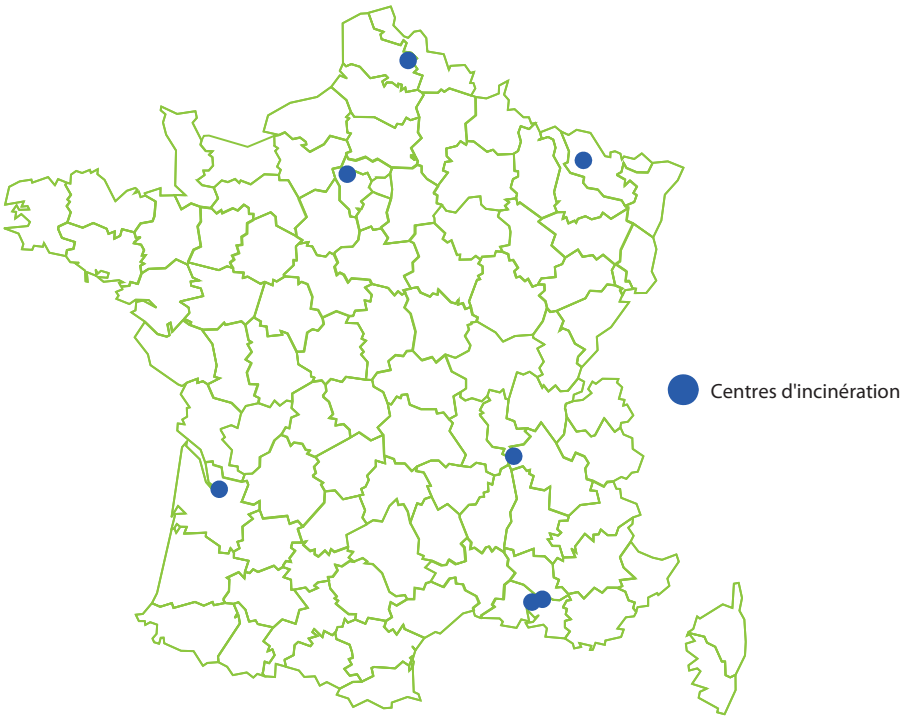

centres d'incinération

Entreprises	Départements
SOTRENOR	62
SPUR	13
CEDILOR	57
SARP LIMAY	78
SIAP	33
SPUR	13
TREDI SALAISE	38

Une structure **légère**

(de gauche à droite)
1er rang : Françoise Robert – Julie Cloupet – Marie-Dominique Schmitz – Laurence Durade – Stéphanie Loret
2ème rang : Elodie Bonnefoi* - Sarah Wesolek – Bernard Le Moine – Gaël Denizart – Sébastien Souchon
3ème rang : Pierre de Lépinau – Marc Van Heeswyck – Stéphane Laureau – Anthony Ducroux
Absente de la photo : Véronique Candeias

* stagiaire

Les membres fondateurs d'ADIVALOR

annexe 6

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)

Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. L'APCA représente au niveau national 94 chambres départementales et 21 chambres régionales.

http://paris.apca.chambagri.fr/

Coop de France Métiers du grain

Coop de France - Métiers du Grain fait valoir les intérêts de 200 coopératives de collecte de grains et de distribution d'agro fourniture, qui réalisent aujourd'hui plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Avec leurs 25 000 salariés au service de plus de 300 000 adhérents, ces entreprises réalisent 74 % de la collecte nationale française de céréales avec 42 millions de tonnes.

www.coopdefrance.coop/

Fédération du Négoce Agricole (FNA)

La FNA regroupe les entreprises de Négoce Agricole de l'agro fourniture (intrants : fertilisants, produits phytopharmaceutiques, semences, aliments pour animaux) et de la collecte des céréales, oléagineux et protéagineux. Au nombre de 500, ces entreprises réalisent 6 milliards d'euros de chiffre d'affaire et emploient 11 000 personnes.

www.negoce-village.com/

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)

La FNSEA est le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole en France. Elle représente 20 000 syndicats d'exploitants agricoles, 94 fédérations et unions départementales (FDSEA ou UDSEA), 22 fédérations régionales (FRSEA) et 38 associations spécialisées de producteurs.

www.fnsea.fr/

Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP)

L'UIPP représente 19 entreprises adhérentes, qui représentent 95% des ventes de produits phytopharmaceutiques à usage agricole en France (estimées à 1,8 milliard d'euros). **C'est à l'initiative de l'UIPP qu'a été crée ADIVALOR.**

www.uipp.org/

Union InVivo

Avec 292 coopératives sociétaires, un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros, Union InVivo est le premier groupe coopératif européen d'achats, de vente et de services dans l'univers agricole.

www.invivo-group.com/

Union des Entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

L'UPJ regroupe aujourd'hui plus de 40 fabricants de produits destinés aux jardiniers amateurs ou aux professionnels des Espaces Verts.

www.upj-asso.org/

MEMBRES FONDATEURS

APCA
Assemblée Permanente
des Chambres d'Agriculture

Coop de France - Métiers du grain
Coopératives agricoles de collecte,
d'approvisionnement et de transformation

FNA
Fédération du Négoce Agricole

FNSEA
Fédération Nationale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles

UIPP
Union des Industries de la Protection
des Plantes

Union InVivo
Union des Coopératives agricoles

UPJ
Union des entreprises pour la Protection
des Jardins et des espaces verts

je vais le dire à ma mère...

ADIVALOR®

AGRICULTEURS, **D**ISTRIBUTEURS, **I**NDUSTRIELS POUR LA **VALOR**ISATION DES DECHETS AGRICOLES

68, cours Albert Thomas - 69371 LYON cedex 08 - tél : 04 72 68 93 80 - fax : 04 72 68 93 81